

LE CULTIVATEUR

L. J. TARTE & FRERE, Propriétaires

J. ISRAEL TARTE, M.P., Redacteur en chef.

ADMINISTRATION : 1586 Rue Notre-Dame

Une leçon

Nous offrons à Lord Aberdeen, notre nouveau gouverneur-général, nos félicitations et nos remerciements pour le discours patriotique et éclairé qu'il a prononcé à Montréal, la semaine dernière, en réponse à l'adresse que le maire Desjardins lui a présentée au nom de la ville.

Le langage de Lord Aberdeen ne nous étonne point. Ce penseur éminent et éclairé s'est séparé du parti tory pour se joindre à M. Gladstone, le champion des libertés de l'Irlande. Lord Aberdeen a traité, avec toute l'autorité qui s'attache à sa haute situation et qui découle du rôle impartial qu'il est appelé à exercer, la question des droits acquis aux diverses nationalités qui habitent le Canada. Les Français de ce pays, a-t-il dit, ont regretté de la conquête le privilège de garder l'usage de leur langue, et ils n'ont jamais cessé d'être de loyaux et fidèles sujets de la Reine.

La leçon, venant d'une telle bouche, vaut la peine de passer à l'histoire. Elle est une condamnation éclatante des injustices dont nos pères furent les victimes dans le passé, et des persécutions auxquelles notre race est en ce moment assujettie.

La langue française, qui a droit de cité et par les traités et par la constitution de 1867, est considérée comme une ennemie, une langue étrangère qu'il importe de faire disparaître des législatures, des documents publics, des cours de justice.

En d'autres termes, il existe un élément anglo-saxon qui veut manifestement placer les Canadiens français dans une situation d'infériorité, les exclure de la conduite et de la connaissance des affaires publiques, leur fermer les portes des provinces et des territoires où la majorité est anglaise, ou les y tenir en vase clos.

Par malheur, le Conseil Privé d'Angleterre a donné de l'essor à cette politique d'envahissement et d'écrasement à laquelle nous ne pouvons nous soumettre, et qui conduira infailliblement aux plus graves malentendus.

Nous n'empêtons sur les prérogatives et les droits de qui ce soit, dans la Province de Québec où nous sommes les plus forts.

Pourquoi sommes-nous dépouillés de nos droits les mieux garantis, dans les Provinces où nous sommes la minorité?

Pourquoi—nous posons solennellement la question à tous les hommes de bienne foi—de courir quelle que soit leur origine—consentirions-nous à être traités dans la Confédération comme une race inférieure?

Attendre de nous de la loyauté et de l'attachement à des institutions appliquées et interprétées de façon à nuire notre déchéance, serait supposer qu'il ne reste chez nous aucun vestige de dignité, de force et d'énergie.

Or, cette supposition est une erreur!

J. ISRAEL TARTE.

CHANGEONS DE MŒURS

La machine à collecter les impôts pour le bénéfice du gouvernement de Québec, fonctionne avec effet. L'argent rentre, l'argent des contribuables qui sont saignés à blanc sans nécessité et pour l'unique raison que les ministres n'ont point voulu faire les économies qu'ils s'étaient engagés d'opérer.

Au delà d'un demi million de piastres sera ainsi attaché aux classes laborieuses, au commerce, aux industriels—pour être dépensés en pure perte au maintien du Conseil législatif, en contrats d'impressions exécutés à deux fois le prix ordinaire, etc.

L'opposition aura le devoir de faire un nouvel effort, à la session qui s'ouvrira, pour obtenir l'abolition de ces lourdes charges.

Il faut changer complètement de cours politiques à Québec. Nous dépensons trop, beaucoup trop!

La Province n'est point riche.

Mis à la retraite

M. D. Vankoughnet, assistant-sous-secrétaire général des affaires indiennes a été mis à sa retraite. M. A. Reid, agent général de la réserve des Indiens au Nord-Ouest a été élevé au poste occupé par M. Vankoughnet. Ce dernier est âgé de 57 ans, et il est au service du gouvernement depuis 37 ans. Les appointements annuels de cette position sont de \$3,200.

LE LINIMENT MINARD GUÉRIT LES RHUMES, ETC.

L'article qui suit avait été préparé pour le numéro de la semaine dernière. Nous en avons retardé la publication à cause de la mort de l'un des enfants de M. Ouimet.

LE COLONEL AUX BAGGAGES

Je n'ai point l'intention d'éterniser un débat sur la vaillance de mon colonel. Il m'a injurié, vilipendé, calomnié. Je lui ai répondu en lui disant ses vérités. Je confesse que dans son cas elles ne sont pas toutes bonnes à écrire. S'il a reçu des coups, qu'il s'en accuse: il a tiré le premier.

Que la "Minerve" pense ses blessures, je n'y objecte point, pourvu que le procédé ne se fasse pas à mes dépens. Or, le fidèle organe a résolu de faire croire que je parle à la légère et et même en termes qui manquent de vérité, du départ précipité de M. Ouimet, de Calgary, en 1885.

Je connais sur le bout de mes doigts la pénible histoire de cette retraite que, pour appeler les choses par leur nom, fut une véritable fuite devant l'ennemi. La "Minerve" cite, en paroles de son héros, certaines paroles prononcées par lui à un banquet donné le 20 août au colonel Hughes et au capitaine Larocque.

"En complimentant le 65^e pour sa noble et généreuse conduite au Nord-Ouest, il n'est que juste que j'ajoute que moi, colonel Ouimet, j'ai aussi fait mon devoir à la lettre. Cette déclaration, je dois la faire pour l'honneur de la race canadienne-française, particulièrement pour les officiers et les soldats du 65^e. Je ne puis comprendre les raisons que peuvent invoquer certaines personnes en disant que j'ai abandonné le 65^e sans raison. C'est pourquoi je désire maintenant déclarer ici publiquement ce que j'ai fait, lorsque je quittai Calgary, le 15 août, pour obéir aux ordres et avec la permission de mon officier commandant."

Voici qui est clair, c'est "pour obéir aux ordres de son officier commandant" que M. Ouimet ne descendit même pas du char qui l'avait conduit, avec le 65^e bataillon, à Calgary. Si c'était exact!

Puis vient, dans la "Minerve", le certificat du colonel Hughes, donné à la même date de l'an de grâce 1885. Je veux être juste. Lisez:

"Le général Strange, ajouta le colonel Hughes, l'informa qu'il était incapable d'obtenir ce qui était nécessaire à ses troupes et que vu la situation du colonel Ouimet, député à la chambre des Communes, où il jouissait d'une grande influence, il avait désiré l'envoyer à Ottawa. Il y a quelques jours, ajouta le colonel Hughes, le major-général Strange est entré à mon bureau et me déclara qu'il désirait que je présentasse ses excuses sincères au colonel Ouimet pour avoir répondu inconsideramment, "non!" à une dépêche qu'on lui avait passée d'Ottawa pour savoir s'il était vrai que le colonel Ouimet s'en venait chez lui. Le major général Strange m'assura (ajouta le colonel Hughes) qu'il ferait dans l'avenir tout ce qui dépendrait de lui, pour racheter le tort qu'il avait causé au colonel Ouimet et au 65^e."

Hughes est le meilleur des garçons. Il entend toujours de la bonne oreille quand ses amis sont en cause!

Ceci, je le répète, se passait le 20 août, à un banquet, entre la poire, le champagne, le fromage, les dragées, le café, le pousse-café, les cigares et le reste.

Mais, le lendemain, les infortunes du colonel recommencèrent.

Le général Strange "mon officier-commandant" apparut en scène par une lettre adressée au "Star."

La "Minerve" l'aura sans doute perdue de vue. A son intention, publiions-la.

"A l'éditeur du "Star,"

Monsieur, Je vous dans votre édition du 20 août remarque du colonel Hughes à l'effet que "je vins à son bureau et l'informai que je désirais offrir au colonel Ouimet mes sincères apologies pour avoir inconsideramment répondu: "Non" à un télégramme d'Ottawa me demandant s'il était vrai que le colonel Ouimet était parti pour retourner chez lui.

Je n'ai pas le désir de faire des apologies au colonel Ouimet, je n'en considère aucune de nécessaire de ma part.

Le colonel Ouimet "me demanda de retourner par le convoi qui l'avait emmené à Calgary," en disant qu'il avait perdu partie de l'équipement de son bataillon en route et qu'il avait aussi des affaires privées.

Comme il y avait des réquisitions depuis longtemps faites pour les troupes, je crus que le colonel Ouimet pourrait en hâter l'exécution, je lui permis de se rendre jusqu'à Winnipeg et plus loin, si c'était nécessaire, pourvu qu'il revint aussitôt que possible. Ce qu'il fit. Je remarquai qu'il avait l'air malade quand il partit et qu'il

était encore souffrant quand il revint à Edmonton.

Le premier télégramme que je reçus d'Ottawa demandait: "Si j'avais permis au colonel Ouimet d'abandonner son commandement." Je répondis: "Non." Ultérieurement je donnai au ministre de la milice et au général Middleton des explications à peu près semblables à celles-ci, et je le mis sur les ordres du jour comme étant en congé.

Étant à Montréal j'allai faire au colonel Hughes une visite d'amitié. Je pris des informations au sujet de bureaux, et du 65^e et je lui dis que j'aurais aimé voir le colonel Ouimet. Je crois que je dis aussi que j'étais chagrin qu'il eût été aussi sévèrement critiqué dans les journaux.

Votre dévoué,
J. B. STRANGE
Major Général.
Montréal, 21 août 1885.

Le cas est clair et ignominieux. M. Ouimet est parti de Calgary par le convoi même qui l'y avait conduit. Non parce qu'il avait reçu des "ordres de son commandant," mais parce qu'il a "demandé à revenir."

Son bataillon avait perdu des bagages! Moi qui croyais que la place d'un officier est à la tête de ses troupes, et que les devoirs d'un colonel sont tout autres que de courir après les gamelles du régiment.

Y en a-t-il beaucoup de décorés des colonels comme ça, qui demandent à s'en aller pendant que leurs soldats marchent à l'ennemi!

Mais, aussi bien, M. Ouimet avait des affaires privées! Et il est venu les faire... à Montréal!

Et encore, il avait l'air souffrant. Fichtre, il y avait de quoi!

M. Ouimet est intelligent, il savait qu'il se déshonorait, les dépêches lui arrivaient de partout, le suppléant de rebroussement chemin, de rejoindre le 65^e.

Il n'en fit rien tout de même. Pendant que les braves volontaires qui étaient partis de Montréal avec l'idée qu'ils avaient à leur tête un homme, se battaient à la Butte aux Français, leur Colonel faisait ses bagages.

J. ISRAEL TARTE.

Primes aux colons

Un colon du township de Normandin, Lac St-Jean, écrit à l'"Electeur" une excellente lettre d'adhésion à l'idée de donner aux colons une prime de cinq piastres par chaque acre de terre défrichée—jusqu'à concurrence de vingt acres.

J'espère qu'à la session de la législature, cette suggestion sera mise en pratique avec énergie et libéralité. Faisons donc de la politique sérieuse, une bonne fois!

On n'entend parler que d'industrie, de manufactures, etc. Sans doute que ce sont de bonnes choses. Mais une meilleure chose encore, c'est de garder notre population sur le sol, de lui faire cultiver la terre féconde que Dieu a mise à son service et à ses ordres. Ma politique à moi serait de faire du cultivateur le maître, le vrai maître de ce pays. Il ne l'est point aujourd'hui.

Faites en sorte qu'il paie le moins d'impôts possible et qu'il vende bien ses produits. Aidez-le à se faire un chez lui. En le gardant vous vous assurez une source de revenus permanents, un capital magnifique.

Moins d'argent pour des entreprises en l'air, de la dentelle politique et des dorures sur tranchée. A l'agriculture tout ce que nous pouvons donner!

J. ISRAEL TARTE.

Le parti démocratique des Etats-Unis est évidemment résolu à tenir au principe de l'engagement qu'il a pris de réformer le tarif. Un projet d'admission en franchise d'une foule de produits, est à l'état d'élaboration. Au nombre de ces produits sont le foin, les viandes, les œufs, le bois, le charbon, le fer brut, les fèves, etc. Il va de soi qu'il devra y avoir des conditions de faites aux pays étrangers qui n'ont point de traité de commerce spécial avec le République.

On prête au gouvernement d'Ottawa l'intention de remettre à une date aussi éloignée que possible la convocation du parlement. C'est autant de gagné pour les monopoles. La situation économique du pays exigerait une action immédiate. Mais, les fournisseurs de fonds électoraux sont tout puissants.

GARDEZ LE LINIMENT MINARD DANS VOS MAISONS.

Laurier devrait être assassine

Telle est l'opinion émise, la semaine dernière, dans une assemblée de torys à laquelle Sir John Thompson et ses collègues assistaient. M. Clark Wallace avait la parole et dénonçait M. Laurier à la vindicte de ses auditeurs. A cause de son attitude sur l'exécution de Riël. Le contrôleur des douanes venait de crier ces odieuses paroles: "M. Laurier est la main teinte du sang des Canadiens." La réponse ne se fit pas attendre: "Laurier ought to be shot: il faudrait tuer Laurier."

L'orange qui a proféré ces incitations au meurtre est un digne partisan de M. Clark Wallace. Il est notre maître, ce fanatique dont la haine est chauffée à blanc par l'un des membres du gouvernement de la Puissance. Nous sommes en pleine domination de l'orange! De l'orange! organisé et enrégimenté à la connaissance et du consentement du Premier-Ministre, qui traîne à sa suite M. Wallace, le chef de ces sectaires. Je ne croyais pas Sir John Thompson capable d'un pareil compagnonnage.

Il est difficile de prédire vers quoi nous marchons, en ce pays où pourtant tout nous convie à vivre dans la paix et la concorde.

La raison unique de la présence de M. Wallace dans le cabinet est l'influence qu'il exerce, au profit du gouvernement, sur les loges. Personne, au courant de la situation politique, ne niera ce fait, au sujet duquel il est temps de demander au Premier-Ministre des explications catégoriques.

Il était en Europe lorsque M. Wallbridge était dans la chambre des Communes le langage révolutionnaire qu'il avait tenu dans une réunion orangeiste. Il y avait dit être prêt à aider financièrement et de toute autre façon les orangeistes d'Irlande à résister par la force des armes à l'installation d'une législature à Dublin.

M. Foster, le "leader" de la chambre en remplacement de Sir John Thompson, engagea le parti ministériel à prendre la responsabilité de l'attitude de M. Wallace en refusant de le censurer.

Plus tard, après la prorogation du parlement et encore en l'absence de Sir John Thompson, M. Wallace, dans divers discours, déclara que la question des écoles du Manitoba est à jamais réglée, que le gouvernement du Canada n'apportera aucun remède à l'état de choses dont souffrent les catholiques—par suite de la duplicité des procédures légales que Sir John Thompson leur a conseillé d'accepter, en leur promettant que si elles tournaient contre eux le gouverneur-général en conseil leur rendrait justice.

Le premier-ministre nous est revenu. Loin de désapprouver nos dires et les déclarations de M. Wallace, il le fait parler à ses côtés: pour aller droit au but, il se fait présenter par lui à l'élément fanatique dont M. Wallace est le représentant.

M. Laurier est voué aux gémonies du toryisme, parce qu'il est français.

Les organes les plus importants du parti ministériel dans Ontario réclament à grands cris l'abolition de la langue française en Canada.

Que fait Sir John Thompson? Il laisse, sans protester, sans oser faire face aux préjugés, se poursuivre cette campagne contre l'élément français, contre un tiers de la population de ce pays.

Il n'est cependant pas possible que cela dure longtemps. Nous ne serons assurément pas les valets des sujets anglais de la Reine Victoria dans la Confédération.

J'invite, pour ma part, au nom de la partie de l'opinion publique dont je suis l'expression, ceux de nos concitoyens qui ne sont point du sentiment des torys d'Ontario à nous témoigner leurs sympathies, et à nous faire part de leur résolution de se joindre à nous pour combattre le fanatisme qui songe à nous mettre en vase clos.

J. ISRAEL TARTE.

Les politiciens du Chili ne veulent point rester en arrière de ceux de la Province ne Québec. Le sénat de ce pays vient de déclarer coupables de trahison les membres du cabinet de M. Balmaceda.

La pénalité sera infligée par la Cour Suprême.

Au moins, nous sommes en belle compagnie!

J'ai été guéri de contraction des muscles par le LINIMENT MINARD.

Dalhousie. MRS RACINE SAUNDERS.

La sante publique

Les maladies contagieuses font parmi nos compatriotes des ravages plus considérables que chez nos concitoyens d'autres origines. C'est une vérité qu'il est nécessaire de nous avouer à nous-mêmes, afin d'en faire disparaître les causes—la négligence des précautions hygiéniques et l'insouciance en face du péril. Survient, par exemple, un cas de diphtérie. On n'isole point le malade, les voisins visitent la maison, etc. Le malade meurt. Au lieu de l'inhumer sans retard, on attend, on se rassemble autour du cadavre, etc.

La conséquence est facile à prévoir. Au lieu d'un cas unique, on a une épidémie, des dizaines de décès.

Les journaux, les médecins, les bureaux d'hygiène peuvent quelque chose dans la direction de l'opinion et la diffusion des connaissances qui font défaut. Mais le clergé est sans contredit l'agent le plus efficace de protection de la santé publique. Des conseils répétés, à la portée de tous, par les curés des paroisses feraient un bien incalculable.

Il n'y a pas de doute que l'hygiène n'est pas suffisamment enseignée dans nos écoles, nos collèges et nos convents.

"LE PEUPLE"

On attribue à M. William MacDougall des propos qu'il ne saurait avoir tenus, il ne semble. Il aurait dit, en parlant de la question des écoles du Manitoba, que l'intention des auteurs du pacte fédéral a été de donner aux Provinces le contrôle exclusif de l'instruction publique, et qu'en conséquence le peuple du Manitoba a le droit d'agir comme il l'a fait.

Il y a du vrai et du faux dans ce sentiment. Les Provinces ont la réglementation entière de leur système d'enseignement, sauf les restrictions que l'Acte de la Confédération contient et qui ont été stipulées en faveur des minorités.

On abuse étrangement de ces mots "le peuple de la Province." Le peuple ne consiste pas exclusivement en la population anglo-saxonne et protestante, nous supposons. Or, s'il y avait unanimement au Manitoba sur les lois de 1890, l'on serait en raison de dire "le peuple" veut cela. Mais la minorité n'a point renoncé aux garanties qu'elle a reçues, et l'on ne peut l'en dépouiller qu'en vertu du droit du plus fort, c'est-à-dire du spoliateur.

NOTES POLITIQUES

M. Laurier a fait campagne dans Ontario, Sir John Thompson le suit. Voici maintenant que M. Dalton McCarthy va entrer en lice. Le 12 de ce mois, il parlera à Listowel, avec le colonel O'Brien et d'autres orateurs dont nous avons hâte de connaître les noms.

M. McCarthy est un tory de la vieille école qui croit que tout doit être anglais dans le monde et qu'en dehors de l'anglo-saxon il n'y a rien de bon.

Le "Canada" publie de ce temps-ci une excellente série d'articles très vrais, sous les titres de "Les hypocrisies de Sir John Thompson." Depuis que le Premier-Ministre a commencé son évolution vers les loges, il a fait joliment de manigances dont on le croit incapable.

Le "Manitoba" simule quelques doutes au sujet de l'avenir des écoles françaises. C'est de la pure jonglerie, de la finasserie à l'usage des bonnes âmes.

Le "Manitoba" sait que le gouvernement est résolu à laisser subsister les écoles publiques. Il le sait, il a accepté cette infâme solution, et il aide aux ministres, ses maîtres, à endormir l'opinion au moyen de subterfuges.

Les Canadiens-français du Manitoba ont été sacrifiés, trahis par quelques politiciens dont le picotin est étoilé polaire.

M. Angers parle dans Ontario. Sir Adolphe Caron, au sujet duquel les torys faisaient la grimace, accompagne de temps à autre Sir John Thompson.

Quand M. Ouimet joint-il la troupe sainte dont M. Wallace est le chapelain!

J'ai été guéri de contraction des muscles par le LINIMENT MINARD.

Dalhousie. MRS RACINE SAUNDERS.

Le lieutenant-gouverneur parle

DECLARATIONS IMPORTANTES

Nous sommes heureux de féliciter M. Chapleau du beau discours qu'il vient de faire devant l'Institut Canadien de Québec.

Nous l'empruntons à l'"Electeur" et au reste, la plupart des journaux l'ont aussi publié.

Venant après celui de lord Aberdeen, il a une importance plus qu'ordinaire. Si seulement nous agissions comme nous parlons. Si au lieu de nous courber sous l'injure, nous faisons courageusement face aux envahisseurs!

Monsieur le Président,

Messieurs,

"Vous exprimez aux premiers, mots de cette trop flatteuse adresse le regret de ne pas avoir pu me présenter vos hommages, regret tempéré du reste, me disiez-vous, par le plaisir de pouvoir me féliciter de mon retour à une santé meilleure. A ce regret, je puis vous opposer celui que j'éprouve de ne pas avoir mieux et plutôt connu votre florissante institution, regret adouci cependant par le bonheur de me compter, de ce moment, parmi les membres honoraires de l'Institut. Je tâcherai de me rendre digne du cercle important au milieu duquel vous me donnez place.

"Vous me permettez, Monsieur le Président, suivant la bonne pratique de nos ancêtres qui disaient toujours "place aux dames," que je vous remercie pour les paroles aimables et les souhaits bienveillants que vous faites à Mme Chapleau, mon épouse. Je vous en remercie bien cordialement en mon nom et au sien. J'aurais dire qu'elle méritait bien de partager les choses flatteuses que vous m'avez dites. Ma femme a eu sa part des difficultés et des labeurs de mon existence depuis de longues années. Si elle a part aux fatigues, elle doit avoir aussi part aux joies et aux récompenses.

"C'est avec un bien légitime orgueil que vous devez lire la liste brillante de ceux que vous avez élus pour présidents tant actifs qu'honoraires depuis 1848. Plus d'un manquera d'aujourd'hui à l'appel nominal, la mort fauchant toujours largement parmi les meilleurs épis du champ de l'humanité par un pourtant ne manque à la mémoire reconnaissante des continuateurs de leur œuvre. La gratitude humaine est encore généreuse pour les vertus civiques, elle leur donne l'immortalité des siècles, de même que dans la mesure de sa puissance, le Très Haut donne l'éternelle immortalité aux vertus chrétiennes qu'il récompense.

"Vous dites dans votre adresse que l'Institut Canadien est né d'une pensée toute patriotique, et l'histoire est là pour le prouver. Depuis sa création, la plupart de ceux qui ont illustré les lettres, les arts et les sciences de la province de Québec ont appartenu à votre compagnie. Ils ont su faire connaître, par leurs études et leurs travaux, les beautés et les ressources de la langue française. Ils ont su aussi prouver à ceux qui les écoutaient qu'ils tenaient de race et n'avaient point oublié les traditions léguées par leurs aïeux. Un demi-siècle passé sur la brèche démontre ce que votre institut a pu faire pour la culture du bien-dire et pour la nationalité canadienne-française. Si l'éloquence doit être mise au rang des vertus nationales elle n'a pas fait défaut ici, et je n'ai besoin que d'ouvrir les journaux du temps et les annuaires de votre Institut pour m'en convaincre. Les noms de vos prédécesseurs, M. le président, sont là pour vous prouver qu'ils n'ont pas dérogé à la ligne de conduite que leur avait tracée un ancien lieutenant-gouverneur, l'honorable René Edouard Caron, votre premier président honoraire.

"Vous m'avez fait, M. le président, des éloges bien peu mérités. Je ne m'arrêterai pas à vous faire le reproche d'avoir abusé, en cette occasion, du privilège qu'on a toujours d'être généreux pour ses hôtes quand on est chez soi. Je ne réclame qu'une chose dans l'appréciation que mes compatriotes peuvent et pourront faire de la manière dont je remplis ma tâche comme citoyen de mon pays, c'est d'avoir essayé de m'inspirer toujours de l'amour des saines institutions du pays pour la plus grande glorification de la patrie commune, notre cher Canada.

"Quand une fois on s'est bien pénétré de cette grande pensée on n'a plus besoin, à la tribune parlementaire comme au Forum, de chercher les formes exquises que l'art sait donner à la pensée:

"On dit toujours bien ce qui part de l'âme."

"J'ai lu, M. le président, les comptes rendus des travaux de votre société. Vous avez droit à tous nos éloges pour avoir dans votre Institut, su éviter les exagérations de langage qu'une âme exubérante peut quelquefois égarer, mais qu'un patriotisme éclairé condamne à cause des provocations dangereuses qu'elle peut susciter. Mais vous avez mon entière sympathie pour la fierté digne que vous avez déployée dans la défense de nos institutions, pour la défense courageuse

des droits de notre race. Honneur à l'Institut et à vos prédécesseurs, M. le président, pour avoir, aux heures difficiles de notre histoire, su démontrer que ce n'est pas avec des décrets autoritaires qu'on change l'âme des peuples; honneur, et honneur à vous, messieurs les membres actuels de l'Institut, d'avoir à récolter, à conserver les fruits des grandes luttes du passé. Vous avez à consolider l'œuvre déjà faite; vous avez à cimenter, par votre esprit de justice et de tolérance, les liens qui nous unissent aux autres tronçons qui doivent former la nation. C'est à nous de décourager et de détruire les derniers préjugés qui restent contre l'union et la consolidation des divers éléments qui composent la Confédération.

"Comme la lampe qui s'éteint, comme la flamme qui sent que l'incendie est éteint, le fanatisme et le préjugé ont paru se raviver depuis quelque temps. Ils ont pris l'offensive en nous représentant comme une race envahissante, intolérante et rétrograde. C'est à nous à débattre, à convaincre nos compatriotes d'une autre origine.

On défend depuis longtemps le savoir, ce n'est pas un peuple à part que nous voulons être dans la patrie commune; notre protection, comme notre juste droit, est d'être un membre respectable et respecté dans la grande famille canadienne. Le sort des combats et les traités nous ont fait changer de patrie, ils ne nous ont pas fait changer de sol ni de nationalité. Dans ce nouveau royaume que la Couronne d'Angleterre acquiesçaient alors, Français et Anglais, avec des droits et des devoirs égaux, devaient ensemble un nouveau livre pour l'histoire de l'humanité. Une alliance commune les unissait, la même aspiration devait les diriger dans le désir de former un peuple libre, heureux et fort. Qu'importe les races et les nationalités, les croyances, le langage, les mœurs et les coutumes! Les mondes se sont faits de couches et d'éléments divers, ce qui en fait la force et la beauté.

Les races différentes qui ont fait le Canada ont chacune rempli leur rôle sous l'œil de la destinée qui préside à la création des peuples. Malgré les divergences, malgré les conflits apparents qui n'empêchent pas le travail latent et puissant de la formation de la patrie, ces races diverses se doivent l'estime et le respect mutuel. Comme la plus sublime des incarnations l'incarnation d'une race est le verbe, la parole, le langage. Renier sa langue, c'est renier sa chair. On aurait droit de nous mépriser si nous rougissions de notre origine.

"Qui peut mentir à son sang, peut mentir à son roi. Français par le sang, catholiques par la foi, notre âme canadienne s'est loyalisée à l'aise dans un cœur haut placé, dans une conscience sereine. Personne ne doit redire si nous offrons l'hommage de notre affec-tion à notre auguste souveraine dans la langue des Normands. "Honi soit qui mal y pense." Et ce n'est pas dans la chaire catholique de Saint-Pierre qu'on nous enseignera de renier cette sublime devise de foi et de justice: "Dieu et mon droit."

"Ces inscriptions françaises, symboles de foi, d'honneur et de justice sont heureusement placées à des hauteurs inaccessibles aux basses jalousies des ambitions déçues, aux hurlements sinistres d'un fanatisme impuissant.

"Je vois autour de votre tribune, comme on voit, du reste, dans tout pays éclairé, les représentants de l'Eglise, ses gardes avancés qui, partout et toujours, veillent à la conservation de la civilisation chrétienne contre les invasions qui la menacent; contre les contagions dissolvantes de l'ignorance, et les irrptions destructives des barbares au moyen âge; contre le doute désolant, le matérialisme pourrissant et l'anarchisme envahissant de cette fin de siècle.

"Ne les éloignez pas; au contraire, gardez-les près de vous, ces infatigables ouvriers de l'édifice national, ces apôtres de la foi; de la foi qui fut la boussole dont s'orienta, la flamme dont se réchauffa la famille canadienne aux jours d'orage, d'abandon et de deuil.

"On a dit que la foi religieuse était le complément du patriotisme; c'est plus que cela, la foi religieuse dans le patriotisme, c'est le parfum de la fleur, la sève dans l'arbre, l'âme dans l'organisme humain, la vie dans le corps social. Et c'est avec autant de vérité que de conviction qu'Albert Delpeit, écrivain après les déca-tres de la Commune en France:

"L'époque où nous vivons est sombre. Malheur aux nations où sombre la foi robuste des aïeux. Malheur aux peuples où l'athée Love la tête levée! Pour lancer l'âme dans le ciel, Malheur au clerc où l'Eglise. Voit ses autels sacrés que brise l'insulteur pervers et maudit. C'est la foi qui fait l'âme forte; Tous vicieux quand elle est morte! Tous fous quand elle grandit."

La Vêtu du st-Roch

Dimanche dernier, cette fête a été célébrée avec pompe dans tout l'univers catholique. Les fêtes de la Ste-Vierge ont un attrait et un charme particuliers pour les vrais croyants. Dans la Province de Québec, c'est à dire partout où il y a des Canadiens-français. Marie est vénérée et priée avec amour et dévotion. Elle est la suprême consolatrice des cœurs ulcérés!

REVUE ETRANGERE

LA FRANCE ET LA RUSSIE
La flotte russe qui doit visiter le port de Toulon...

Disette de sucre a Chicago

On télégraphie de Chicago qu'une véritable disette de sucre sévit depuis quelque temps dans la ville...

A la recherche d'une tombe

On annonce l'arrivée à New-York du fameux "liseur de la pensée d'autrui" A. J. Seymour...

LA CHAMBRE FRANCAISE

La chambre des députés en France est désormais au complet. Sur les 581 membres dont elle se compose...

L'INSURRECTION AU BRÉSIL

On continue à insinuer de divers côtés que le chef de l'insurrection brésilienne, l'amiral Custodio de Melo...

UN EMPRUNT ITALIEN

On télégraphie de Berlin que l'on a vainement essayé d'engager des banquiers allemands à former un syndicat pour prendre un grand emprunt italien...

LA SITUATION AU BRÉSIL

Une dépêche dit que l'amiral Melo, commandant la flotte brésilienne insurgée, se propose d'attaquer un des forts situés à l'entrée du port de Rio de Janeiro...

MANUFACTURE FERMÉE

Northampton, Mass., 5.—L'immense manufacture de paniers Williams est fermée. Cette fabrique la plus considérable en ce genre du monde entier n'avait pas discontinué ses opérations depuis 40 ans...

LE BIEN DES PAUVRES

EN D'AUTRES MAINS
Napoléon Moreau, pensionnaire chez les sœurs de la Providence, a reçu l'autre jour un paquet de linge pour aller le porter chez une pauvre famille de la rue St-Christophe...

Une tour de Babel

On trouve parfois, dans les colonies anglaises, des ménages drôlement composés. Un voyageur anglais a vu dans l'Afrique du Sud une famille ainsi composée: le mari est Anglais, la femme est allemande, avec un nom français, la gouvernante, Ecossaise, le cuisinier est un Zoulou, la femme de chambre, une Hottentote, le palefrenier, un Cafre, et la servante de table est une naturelle de Bassoutos...

AVENTURE

DEUX AMOUREUX EN BROSSE
L'autre soir, un couple des mieux assortis sous le rapport de la sobriété, se promenait en titubant sur la rue Notre-Dame. Un constable vint à passer, curieux comme tous ses pareils, osa demander aux amoureux où ils allaient...

CONDEMANNE

POUR AVOIR INSULTE UN PRÊTRE
Un vieillard de 63 ans, Narcisse Dudevior, rue Pantaloon, prenait plaisir, l'autre soir, à insulter dans la rue le vicar du village Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Préfontaine...

UN VIEILLARD TUE

PAR UN TAUREAU VIEUX QUI LUI ARRACHE LES ENTRAILLES
Cobourg, Ont., 5.—Un triste accident est arrivé dans les étables d'un laitier du nom de Haley. Le père de ce dernier, un vieillard de 70 ans, voulait faire sortir des bestiaux pour les conduire à l'abreuvoir...

TROUVE MORT

DANS UN VERGER DE LA COTE ST-ANTOINE
L'autre jour, un vieillard connu sous le sobriquet de "vieux Christophe", mais dont le nom réel est Gilbert Sauriol, est tombé mort dans un verger, la propriété de M. J. R. Gibb, Côte St-Antoine...

REMEDE QUE VOUS DEVEZ EMPLOYER

Le vin à la créosote de hêtre du Dr Dr Ed. Morin guérit les toux les plus opiniâtres, les bronchites aiguës ou chroniques, l'asthme, les crachements de sang et la consommation. Cette merveilleuse préparation, fruit de longues études et de patientes recherches, s'applique à l'attention de ceux qui souffrent de maladies citées plus haut...

LA SITUATION AU BRÉSIL

Une dépêche dit que l'amiral Melo, commandant la flotte brésilienne insurgée, se propose d'attaquer un des forts situés à l'entrée du port de Rio de Janeiro...

MANUFACTURE FERMÉE

Northampton, Mass., 5.—L'immense manufacture de paniers Williams est fermée. Cette fabrique la plus considérable en ce genre du monde entier n'avait pas discontinué ses opérations depuis 40 ans...

LA SITUATION AU BRÉSIL

Une dépêche dit que l'amiral Melo, commandant la flotte brésilienne insurgée, se propose d'attaquer un des forts situés à l'entrée du port de Rio de Janeiro...

MANUFACTURE FERMÉE

Northampton, Mass., 5.—L'immense manufacture de paniers Williams est fermée. Cette fabrique la plus considérable en ce genre du monde entier n'avait pas discontinué ses opérations depuis 40 ans...

CINQ ANS DE BAGNE

LA COUR D'ASSISES AJOURNÉE AU 9 D'OCTOBRE
La dernière cause de la présente session de la Cour d'Assises a été terminée ludi soir, par l'acquiescement du nommé Luke Daly, accusé de recel. Daly avait déjà été mis en accusation en juin dernier, mais le jury n'avait pas pu s'accorder...

ETRE DANGEREUX

DONT LA SOCIÉTÉ EST DÉBARRASSÉE POUR QUELQUE TEMPS
L'autre jour le recorder a condamné à mort un nommé Aldéric Aumais, cordonnier, d'une cinquantaine d'années, arrêté la semaine dernière pour vente de boissons sans licence, au No. 18 de la rue Chatham, et pour assaut sur Marie Louise Gervais, alors à son service. Muni de deux mandats de la cour du recorder, Hussier Burns s'est rendu au domicile d'Aumais pour l'arrêter...

ENLEVEMENT

Amoureux arrêtés sur un train de nuit
Montpellier, Vt., 5.—Un couple d'amoureux qui s'était enfilé à été arrêté par un gendarme au moment où il quittait Montpellier l'autre soir dans le train de nuit. Cependant cette arrestation a eu lieu un peu tard, car le couple avait déjà été marié, les cérémonies du mariage ayant eu lieu de bonne heure dans la soirée en cette ville...

CONDEMANNE

POUR AVOIR INSULTE UN PRÊTRE
Un vieillard de 63 ans, Narcisse Dudevior, rue Pantaloon, prenait plaisir, l'autre soir, à insulter dans la rue le vicar du village Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Préfontaine...

UN VIEILLARD TUE

PAR UN TAUREAU VIEUX QUI LUI ARRACHE LES ENTRAILLES
Cobourg, Ont., 5.—Un triste accident est arrivé dans les étables d'un laitier du nom de Haley. Le père de ce dernier, un vieillard de 70 ans, voulait faire sortir des bestiaux pour les conduire à l'abreuvoir...

TROUVE MORT

DANS UN VERGER DE LA COTE ST-ANTOINE
L'autre jour, un vieillard connu sous le sobriquet de "vieux Christophe", mais dont le nom réel est Gilbert Sauriol, est tombé mort dans un verger, la propriété de M. J. R. Gibb, Côte St-Antoine...

REMEDE QUE VOUS DEVEZ EMPLOYER

Le vin à la créosote de hêtre du Dr Dr Ed. Morin guérit les toux les plus opiniâtres, les bronchites aiguës ou chroniques, l'asthme, les crachements de sang et la consommation. Cette merveilleuse préparation, fruit de longues études et de patientes recherches, s'applique à l'attention de ceux qui souffrent de maladies citées plus haut...

LA SITUATION AU BRÉSIL

Une dépêche dit que l'amiral Melo, commandant la flotte brésilienne insurgée, se propose d'attaquer un des forts situés à l'entrée du port de Rio de Janeiro...

MANUFACTURE FERMÉE

Northampton, Mass., 5.—L'immense manufacture de paniers Williams est fermée. Cette fabrique la plus considérable en ce genre du monde entier n'avait pas discontinué ses opérations depuis 40 ans...

LA SITUATION AU BRÉSIL

Une dépêche dit que l'amiral Melo, commandant la flotte brésilienne insurgée, se propose d'attaquer un des forts situés à l'entrée du port de Rio de Janeiro...

MANUFACTURE FERMÉE

Northampton, Mass., 5.—L'immense manufacture de paniers Williams est fermée. Cette fabrique la plus considérable en ce genre du monde entier n'avait pas discontinué ses opérations depuis 40 ans...

LA COFFOLENE

GRAISSE DE CUISINE.
Un jour de marché, sur la place, De la foule fendant la masse, Chez l'épicier le mieux achalandé Une dame entre l'air affairé Et lui dit épuisée, hors d'haleine: "Avez-vous de la COFFOLENE?"

Notre marchand tout interdit Tout d'abord rien ne répondit Quel était donc, réponse vaine, L'article nommé "COTTOLENE." Il répond enfin: "Ma foi non, J'en ignore même le nom La composition, l'apparence; Ah! pardonnez mon ignorance." "Si du progrès vous étiez un fervent, Vous empocheriez mon argent. Car la COFFOLENE, il faut vous l'apprendre, Est un bon produit que tous devraient vendre. C'est délicieux, exquis et doux, Et certes de bien loin dépasse le saindoux. Par sa composition pure et saine. Pour la cuisine, ayez la COFFOLENE!"

RECOMMANDÉ PAR LA FACULTE

CHICAGO
Guide general de la ville de Chicago et de l'Exposition Colombienne.
UN BEAU VOLUME ILLUSTRE DE 200 PAGES, CONTENANT TOUS LES RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES A CEUX QUI DESIRENT VISITER CHICAGO ET LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE. RENSEIGNEMENTS SPECIAUX POUR LES CANADIENS-FRANCAIS. PRIX 25 CENTS. EN VENTE A La Societe des Publications Francaises, 25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL. ET AU BUREAU DU "CULTIVATEUR" 44

AVANTAGE EXCEPTIONNEL OFFERT POUR UN MOIS SEULEMENT

LES ABONNÉS NOUVEAUX ET ANCIENS QUI PAIERONT LEUR ABONNEMENT D'HUI A UN MOIS AURONT DROIT COMME PRIME A UN DES OUVRAGES SUIVANTS:
No 1—Monsieur Barnes de New-York, par A. C. Gunther, Traduction de Mme Savary. Cet ouvrage a été vendu dans l'original, aux Etats-Unis, à un million d'exemplaires.
No 2—Vallante, par Jacques Vincent. Ouvrage couronné par l'Académie Française. Prix Montyon.
No 3—La Neuvaine de Colette, par Jeanne Schultz. Œuvre littéraire de premier ordre qui a obtenu en France un immense succès.
No 4—Aurette, par Henri Gréville. L'ouvrage le plus intéressant de ce célèbre écrivain.
No 5—Jean de Kerdren, par J. Schultz. Un des grands succès de librairie en France.
No 6—Une folie, par Jeanne Mairat. Roman délicieux et d'un puissant intérêt.

NOTRE OFFRE N'EST BONNE QUE POUR UN MOIS C'EST A VOUS D'EN PROFITER

CES ROMANS SONT DES MEUX CHOISIS AU POINT DE VUE LITTÉRAIRE ET MORAL. L. J. TARTE & FRÈRE PROPRIÉTAIRES 1886 NOTRE DAME

Un visage long

et pour cause.—Elle fait elle-même son visage, deux fois plus long qu'il ne devrait être. Mais ça n'est pas le mal le plus grand. Son ouvrage n'est pas aussi bien fait. Cela fait tort. Cela la fatigue et endommage tout ce qu'elle lave, car le FROTTÉ, FROTTÉ, FROTTÉMENT use et déchire. Cela est rude n'est-ce pas? des millions de femmes le croient. Elles préfèrent faire épargne de temps, de travail, de linge et d'argent, en lavant avec la PEARLINE.

GARE

Les colporteurs et des glorieux sans scrupule, vous diront "cela est aussi bon" ou "la même chose que la Pearlina". CEST FAUX. La Pearlina n'est jamais copiée. Si vous éprouver vous enverrez une imitation, soyez honnête, avouez-le. JAMES WYLLIE, New York, 1881.

REMEDE "ANCHOR"

CONTRE LA FAIBLESSE ET LES MALADIES DU SANG, DE L'ESTOMAC (DYSPEPSIE) ET DES POUMONS. OPINION D'UN MEDECIN. L'Anchor Medicine Co., Québec, Can.

Anchor Medicine Co., Québec, Can.
RECOMMANDÉ PAR LA FACULTE

CHICAGO

Guide general de la ville de Chicago et de l'Exposition Colombienne.
UN BEAU VOLUME ILLUSTRE DE 200 PAGES, CONTENANT TOUS LES RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES A CEUX QUI DESIRENT VISITER CHICAGO ET LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE. RENSEIGNEMENTS SPECIAUX POUR LES CANADIENS-FRANCAIS. PRIX 25 CENTS. EN VENTE A La Societe des Publications Francaises, 25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL. ET AU BUREAU DU "CULTIVATEUR" 44

AVANTAGE EXCEPTIONNEL OFFERT POUR UN MOIS SEULEMENT

LES ABONNÉS NOUVEAUX ET ANCIENS QUI PAIERONT LEUR ABONNEMENT D'HUI A UN MOIS AURONT DROIT COMME PRIME A UN DES OUVRAGES SUIVANTS:
No 1—Monsieur Barnes de New-York, par A. C. Gunther, Traduction de Mme Savary. Cet ouvrage a été vendu dans l'original, aux Etats-Unis, à un million d'exemplaires.
No 2—Vallante, par Jacques Vincent. Ouvrage couronné par l'Académie Française. Prix Montyon.
No 3—La Neuvaine de Colette, par Jeanne Schultz. Œuvre littéraire de premier ordre qui a obtenu en France un immense succès.
No 4—Aurette, par Henri Gréville. L'ouvrage le plus intéressant de ce célèbre écrivain.
No 5—Jean de Kerdren, par J. Schultz. Un des grands succès de librairie en France.
No 6—Une folie, par Jeanne Mairat. Roman délicieux et d'un puissant intérêt.

NOTRE OFFRE N'EST BONNE QUE POUR UN MOIS C'EST A VOUS D'EN PROFITER

CES ROMANS SONT DES MEUX CHOISIS AU POINT DE VUE LITTÉRAIRE ET MORAL. L. J. TARTE & FRÈRE PROPRIÉTAIRES 1886 NOTRE DAME

Un visage long

et pour cause.—Elle fait elle-même son visage, deux fois plus long qu'il ne devrait être. Mais ça n'est pas le mal le plus grand. Son ouvrage n'est pas aussi bien fait. Cela fait tort. Cela la fatigue et endommage tout ce qu'elle lave, car le FROTTÉ, FROTTÉ, FROTTÉMENT use et déchire. Cela est rude n'est-ce pas? des millions de femmes le croient. Elles préfèrent faire épargne de temps, de travail, de linge et d'argent, en lavant avec la PEARLINE.

GARE

Les colporteurs et des glorieux sans scrupule, vous diront "cela est aussi bon" ou "la même chose que la Pearlina". CEST FAUX. La Pearlina n'est jamais copiée. Si vous éprouver vous enverrez une imitation, soyez honnête, avouez-le. JAMES WYLLIE, New York, 1881.

REMEDE "ANCHOR"

CONTRE LA FAIBLESSE ET LES MALADIES DU SANG, DE L'ESTOMAC (DYSPEPSIE) ET DES POUMONS. OPINION D'UN MEDECIN. L'Anchor Medicine Co., Québec, Can.

Anchor Medicine Co., Québec, Can.
RECOMMANDÉ PAR LA FACULTE

CHICAGO

Guide general de la ville de Chicago et de l'Exposition Colombienne.
UN BEAU VOLUME ILLUSTRE DE 200 PAGES, CONTENANT TOUS LES RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES A CEUX QUI DESIRENT VISITER CHICAGO ET LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE. RENSEIGNEMENTS SPECIAUX POUR LES CANADIENS-FRANCAIS. PRIX 25 CENTS. EN VENTE A La Societe des Publications Francaises, 25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL. ET AU BUREAU DU "CULTIVATEUR" 44

AVANTAGE EXCEPTIONNEL OFFERT POUR UN MOIS SEULEMENT

LES ABONNÉS NOUVEAUX ET ANCIENS QUI PAIERONT LEUR ABONNEMENT D'HUI A UN MOIS AURONT DROIT COMME PRIME A UN DES OUVRAGES SUIVANTS:
No 1—Monsieur Barnes de New-York, par A. C. Gunther, Traduction de Mme Savary. Cet ouvrage a été vendu dans l'original, aux Etats-Unis, à un million d'exemplaires.
No 2—Vallante, par Jacques Vincent. Ouvrage couronné par l'Académie Française. Prix Montyon.
No 3—La Neuvaine de Colette, par Jeanne Schultz. Œuvre littéraire de premier ordre qui a obtenu en France un immense succès.
No 4—Aurette, par Henri Gréville. L'ouvrage le plus intéressant de ce célèbre écrivain.
No 5—Jean de Kerdren, par J. Schultz. Un des grands succès de librairie en France.
No 6—Une folie, par Jeanne Mairat. Roman délicieux et d'un puissant intérêt.

NOTRE OFFRE N'EST BONNE QUE POUR UN MOIS C'EST A VOUS D'EN PROFITER

CES ROMANS SONT DES MEUX CHOISIS AU POINT DE VUE LITTÉRAIRE ET MORAL. L. J. TARTE & FRÈRE PROPRIÉTAIRES 1886 NOTRE DAME

Un visage long

et pour cause.—Elle fait elle-même son visage, deux fois plus long qu'il ne devrait être. Mais ça n'est pas le mal le plus grand. Son ouvrage n'est pas aussi bien fait. Cela fait tort. Cela la fatigue et endommage tout ce qu'elle lave, car le FROTTÉ, FROTTÉ, FROTTÉMENT use et déchire. Cela est rude n'est-ce pas? des millions de femmes le croient. Elles préfèrent faire épargne de temps, de travail, de linge et d'argent, en lavant avec la PEARLINE.

GARE

Les colporteurs et des glorieux sans scrupule, vous diront "cela est aussi bon" ou "la même chose que la Pearlina". CEST FAUX. La Pearlina n'est jamais copiée. Si vous éprouver vous enverrez une imitation, soyez honnête, avouez-le. JAMES WYLLIE, New York, 1881.

AGRICULTURE

LABOURS D'AUTOMNE

Sans entreprendre de démontrer tous les avantages que le cultivateur peut retirer des labours en automne, voici les principaux considérés tant au point de vue de leur efficacité que par l'économie à laquelle ces labours donnent lieu à l'égard des travaux de culture du printemps qui sont nombreux et toujours pressants.

Pour les champs dont le chaume doit être retourné puis immédiatement converti en prairie, les labours peuvent être faits dans le cours des mois d'août ou de septembre. Les terrains devant être semés au printemps doivent être labourés à l'automne, en octobre ou novembre.

Les labours faits à l'automne sont moins fatigants en ce que les attelages sont en meilleure condition à cette époque de l'année qu'au printemps.

Les labours peuvent être faits en temps plus propice et d'une manière plus profitable, car alors les travaux de culture qui restent à faire au dehors de la ferme à l'automne ne sont pas considérables. Les labours faits à l'automne sont une grande avance et facilitent les travaux de culture à faire au printemps, peuvent être exécutés sans trop de précipitation et avec beaucoup plus de soin.

Lorsque les chaumes sont labourés tard à l'automne, les plantes enfouies dans le sol ne repoussent pas leurs racines qui ont été détruites par l'effet des gelées. Les froids d'hiver déshydratent tellement le sol, qu'il se trouve suffisamment pulvérisé au printemps, pour recevoir la semence avec avantage.

Les insectes de toutes espèces se trouvant en grand nombre dans le sol et à une profondeur parfois assez considérable à l'automne, les labours à cette saison contribuent grandement à les détruire.

Lorsque le sous-sol est poreux et la couche de terre végétale profonde, le cultivateur peut pratiquer le labour d'automne avec avantage. Mais lorsque le sous-sol est pauvre en terre végétale, le labour profond doit être fait avec plus de réserve, c'est-à-dire graduellement; le cultivateur devra alors labourer à un pouce de plus en plus profondément à chaque labour, afin de le faire venir que graduellement la terre du sous-sol à la surface du sol.

Au moyen du labour d'automne, le sol subit avantageusement l'action de la gelée et du dégel et au printemps les engrais perdus en partie dans le sol par un deuxième labour. Cet engrais peut être enfoui dans le sol à une profondeur d'un peu près quatre pouces; il faut ensuite herser, puis semer pour sembler un léger rouillage si le sol est bien ameubli.

LA MALADIE DES POMMES DE TERRE

Les plaies fréquentes que nous avons eues depuis quelques semaines, ont donné lieu à la pourriture des pommes de terre, au point d'y avoir causé des pertes assez considérables dans plusieurs fermes. Des champs entiers sont si rapidement et si fortement frappés que les tubercules profondément envahis ont perdu la plus grande partie de leur féculé; la putréfaction s'en est emparée avant l'arrachage ou même durant l'arrachage, au point qu'une faible partie de la récolte n'a pu être sauvée. Il ne reste au cultivateur rien d'autre que de faire que de chauffer énergiquement le sol avant de le livrer à une autre culture, et d'éloigner par l'assolement l'époque où les pommes de terre reviendraient sur le même terrain.

Les cultivateurs qui ont fait la récolte des pommes de terre assésit leur maturité, c'est-à-dire au moment où les fanes commencent à sécher, ont pu soustraire leurs pommes de terre de la pourriture. Il est donc nécessaire de ne pas retarder la récolte des pommes de terre; au temps de leur maturité, elles ne peuvent être immédiatement mises en cave au risque de les voir se détériorer. Dans ce cas-là, la récolte des pommes de terre peut être faite, mais il faudrait les placer dans le voisinage du lieu où elles ont été récoltées, sur un terrain sec et en pente, puis les couvrir de paille et d'une couche de terre afin que la pluie et l'humidité ne puissent les atteindre. Ces pommes de terre devront être mises en cave après les premières gelées d'automne.

Les cultivateurs qui ont adopté cette pratique ont mis leurs pommes de terre hors de l'atteinte de la pourriture ou du moins à un bien moindre degré.

Dans les fermes où les pommes de terre ne sont pas profondément envahies par la maladie, le cultivateur pourra sans inconvénient, les employer à l'alimentation des bestiaux. Lorsque la maladie a atteint les pommes de terre, mais avant que la putréfaction s'en soit emparée, le cultivateur devra, sans perdre de temps, les donner aux bestiaux, prenant bien soin de les mélanger avec d'autres aliments de bonne nature, car les pommes de terre données seules pourraient être très dommageables aux bestiaux.

ENGRAISSEMENT DES PRAIRIES A L'AUTOMNE

A part les labours qui peuvent être faits à l'automne, il serait très avantageux d'épandre sur les prairies une couche de fumier d'étable. Peu importe quel soit bien décomposé ou non, que ce soit de la litière, il peut être utilisé avec avantage pour les prairies, pourvu qu'il n'y ait pas de mauvaises graines parmi cet engrais. Il serait important d'y ajouter tous les déchets de la grange, pailles ou balles de céréales, ainsi que toutes les sortes qui profiteraient aux prairies non seulement sous le rapport de l'engrais, mais comme protection à l'égard des plantes fourragères pendant les froids de l'hiver, surtout lorsqu'elle ne sont pas suffisamment couvertes par la neige. Cette couverture d'engrais de pailles,

etc., prouvé durant l'hiver aux plantes fourragères dont les racines se trouvent pour ainsi dire à la surface du sol, une chaleur latente qui leur est nécessaire jusqu'au printemps suivant alors que la végétation des plantes devient plus vigoureuse.

Les maladies dont les pommes de terre sont atteintes, outre l'excès d'humidité pendant le cours de leur végétation, proviennent parfois des engrais d'étable qui ne sont pas suffisamment décomposés.

Voici une espèce d'engrais dont les propriétés nutritives sont égales à celle qui possède le phosphate de chaux, et de plus il est moins coûteux. Faites infuser de la chaux prenant garde de n'utiliser pour cela qu'une petite quantité de sel, en y ajoutant assez de cendre pour que le tout bien mélangé ne fasse pas mortier. Avec cette quantité de chaux infusée au sel et à la cendre on peut faire cinq barils du meilleur engrais qu'il est possible de se procurer.

LES ARCHITECTES

LA CONVENTION DE QUÉBEC

Les architectes ont eu, dans les bâties du parlement, à Québec, leur convention annuelle qui a été un succès.

Jeudi après-midi, à 3 heures, M. A. T. Taylor a donné une conférence sur les bâtiments de l'exposition de Chicago, et M. C. Baillarge a fait aussi une conférence très intéressante. La journée a été couronnée par un banquet à l'hôtel Florence, auquel ont assisté les honorables MM. Nantel, Casgrain et Pelletier.

Parmi les architectes présents au parlement, on remarquait MM. Roy, Hutchison, Taylor, Nelson, Nelson, fils, J. B. Resther, T. Daoust, A. Gendron, J. Z. Resther, de Montréal; MM. Berlinguet, Peachy, Raymond, Staveley et autres.

Les élections ont donné le résultat suivant: président, M. J. Nelson; vice-président, C. Baillarge; 2e vice-président, A. C. Hutchison; trésorier, réçu, J. B. Resther; secrétaire, J. Haines; conseil: J. B. Bertrand, G. E. Tanguay, A. H. Gendron, A. T. Taylor, E. Mann, Joseph Venne; auditeurs, T. Daoust et F. Peachy.

UN PRÊTRE QUI DEMANDE SA LIBERTÉ

DEPUIS DEUX ANS A L'ASILE. Il y a deux ans, M. l'abbé Vaillancourt, ancien professeur dans divers collèges de la province et vicar dans quelques uns de nos paroisses, arrivait de Californie.

Un millionnaire canadien mort depuis, M. Prudent Besudry, lui avait donné l'argent nécessaire pour revenir au pays.

En arrivant à Montréal, M. Vaillancourt se présenta à l'Archevêque et lui demanda de l'emploi dans le ministère diocésain.

Comme le poste se faisait attendre, il fit des menaces à l'Archevêque et cessa de venir à la résidence de Mgr Fabre demander sa cure ou son vicariat.

Un jour, il fit des menaces par trop accentuées à ce que le fit arriver. De la prison on le conduisit à l'asile où il est actuellement.

Les parents de ce prêtre ont demandé au juge Pagnuelo, siégeant en chambre, un bref d'habeas corpus. Il a été accordé. M. Pillet occupe pour l'abbé Vaillancourt; M. Lamotte est l'avocat du gouvernement.

LE FEU

A L'ORPHELINAT ST-ALEXIS

PAS D'APPAREILS DE SAUVETAGE

Un incendie a eu lieu dimanche à l'Orphelinat St-Alexis, rue St-Denis. Ce n'est que grâce aux efforts énergiques des pompiers qu'on a pu circonscrire l'élément destructeur et empêcher l'édifice tout entier d'être réduit en cendres. C'est dans le grenier que le feu a pris.

Les flammes se sont répandues avec une étonnante rapidité. Point de coupe-feu, du bran de scie entre les planchers et des cloisons de bois, voilà ce qui n'a pas pu aider à la propagation des flammes.

Heureusement, que le feu est arrivé le jour; s'il s'était produit la nuit, les 130 orphelins déploreraient certainement aujourd'hui, la perte de quelques compagnes. Les corridors de la partie supérieure de la maison étaient de véritables dédales et les escaliers des casse-cous.

Il fallait être pompier pour s'y aventurer. On ne sait comment le feu a originé au grenier. Les sœurs qui ne sont pas riches, ont perdu dans les flammes tous leurs vêtements d'hiver ainsi que ceux de leurs protégés. Les pertes se chiffrent à \$2,000 au moins.

POUR VILLA-MARIA

LES GRADUÉS SE SOUVIENNENT DE LEURS MAITRESSES

Le couvent de la Congrégation à St-Roch de Québec, a célébré le cinquantième de sa fondation. C'est jeudi de la semaine dernière que cette fête a eu lieu. Les anciennes élèves laïques et religieuses sont accourues en foule se grouper autour de leurs maîtresses d'autrefois et l'Alma Mater a entendu raconter pendant tout un jour les souvenirs d'autan.

Pour procurer aux Dames de la Congrégation que leurs gradués ne les oublient pas, avant de se séparer on a offert une bourse de quinze cents dollars à la Mère Supérieure, pour aider à la reconstruction de Villa-Maria.

FEU A ST-JEROME

MYSTÉRIEUX INCENDIE CHEZ UN CULTIVATEUR

Un incendie assez considérable s'est déclaré à St-Jérôme, vers onze heures l'autre soir, dans la grange d'un des braves cultivateurs de l'endroit, M. Léandre Piché, située sur la rive nord de la rivière qui sépare cette ville.

Cette grange contenait une bonne partie de la récolte de M. Piché et l'on estime les dommages que ce dernier a éprouvés à pas moins de mille piastres.

La brigade du feu de Saint-Jérôme a été très prompte à se rendre sur les lieux et notre représentant a pu constater toute l'activité que les pompiers ont déployée pour circonscrire et arrêter l'envahissement des flammes.

On attribue plusieurs causes à l'incendie: Quelques uns prétendent que c'est dû à la négligence. On aurait laissé un fanal allumé dans la grange.

D'autres soupçonnent la main d'un incendiaire qui aurait eu certaines veilles à exercer.

D'autres encore, et ce semble être la raison la plus plausible, prétendent qu'un individu quelconque serait allé se cacher dans la grange et qu'il aurait mis le feu par mégarde.

ETRANGE SUICIDE

UNE FILLETTE DE 13 ANS SE NOIE. Nous lisons dans 'l'Echo de l'Ouest' de Minneapolis, Minn., le récit d'un suicide étrange d'une fillette de 13 ans, fille adoptive de M. Beaudet, propriétaire du journal 'La Voix du Lac.'

Cette enfant, qui fut adoptée par M. Beaudet, à l'âge de six ans, avait la plus grande horreur pour l'école. Lundi dernier, selon son habitude, elle refusa d'y aller, et ce ne fut que sur l'instance de M. Beaudet qu'elle y partit en disant: 'Que c'était la dernière fois qu'elle y allait.'

Pendant l'école, elle ne fit que pleurer et aux questions qui lui furent posées elle répondit par ces mots: 'Oh! si seulement vous saviez!'

A une de ses camarades, Rose Bourgeois, elle dit qu'elle avait intention de se tuer.

Vers quatre heures de l'après-midi, sa mère l'envoya pour faire une commission. Elle ne reparut plus. Elle était allée se jeter dans le Mississipi. 'Inquits de sa longue absence, ses parents commencèrent des recherches qu'ils continuèrent inutilement jusqu'à deux heures du matin, et ce ne fut que mardi, de bonne heure, que M. Beaudet aperçut un pied humain qui sortait de l'eau. Il avertit des hommes qui se trouvaient près de là et le cadavre de sa fille fut alors retiré de l'eau. La pauvre enfant n'avait que trop tenu parole.'

LE FEU A BORD

LE SANG-FROID DU CAPITAINE BATTEN EMPÊCHE UNE PANIQUE

Le capitaine Batten, en charge du 'Columbian', de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, vient de se distinguer par sa bravoure et son sang-froid. Au moment où son vapeur passait en face de Lancaster, sur le lac St-François, le feu s'est déclaré dans la chambre voisine des machines; bientôt la fumée se répandit par tout le bateau et l'on peut s'imaginer l'émotion des passagers qui se trouvaient au nombre de 160. M. Batten ne perdit pas la tête, mais avec beaucoup de sang-froid, il donna les ordres nécessaires et bientôt, grâce au travail effectif de l'équipage, le feu fut sous contrôle. Les pertes sont peu considérables, causées surtout par le feu et la fumée.

Tous les passagers n'ont que des louanges à faire de la conduite du capitaine et de l'équipage. En le voyant travailler avec tant de courage et de jugement, ils ont vite repris confiance et c'est sans doute la raison pour laquelle il n'y a pas eu de panique à bord.

Le 'Columbian' est le même vapeur qui s'est échoué à son premier voyage dans les rapides des Cedres l'année dernière.

TENTATIVE CRIMINELLE

D'INCENDIER UNE EGLISE

Une personne digne de foi qui arrive de Kamouraska affirme que la semaine dernière on a tenté de mettre le feu à la nouvelle église St-Joseph de Kamouraska. On aurait trouvé, parait-il, un matin, un piler à demi consumé. On suppose que le feu aurait été mis par des personnes à qui la formation de la nouvelle paroisse ne plaisait pas.

Cinq négres pendus à la fois. La petite ville de Mount Vernon, en Georgie, vient d'être le théâtre d'une quintuple exécution, fait d'autant plus remarquable, que, dans le comté de Montgomery, où se trouve Mount Vernon, on n'avait pas dressé une seule fois la potence depuis la guerre de sécession. Ce sont cinq négres qui ont ainsi expié leurs crimes sur l'échafaud.

Les trois premiers: Hiram Jacobs, Hiram Browning et Lucian Manuel, avaient assassiné, au mois de juillet dernier, un riche négociant d'Alley, le sieur Peterson, dont ils avaient projeté de dévaliser le magasin. Le quatrième négre, un nommé Weldon Gordon, avait tué une petite fille en tirant sur un autre négre qui se refusait de lui rendre de l'argent gagné au jeu; enfin, le cinquième, le nommé Pearce Strickland, avait assassiné un sieur Locklar qui l'avait menacé de mort s'il continuait à fumer. Un seul échafaud avait été dressé sur la place publique, et les négres y ont été pendus tous les cinq en même temps. Un millier de personnes assistaient à cette quintuple exécution qui a eu lieu sans incidents.

TUE PAR LES CHARS

TRISTE ACCIDENT PRÈS DE LACHINE

Vers 5.30 hrs, samedi soir, un train local du Grand-Tronc arrivait près de la station appelée Willow, lorsque l'attention du mécanicien fut attirée par un homme qui se tenait sur les rails, près d'une voie d'évitement.

Le sifflet d'alarme retentit mais l'individu semblait ne pas entendre et avait l'air de quelqu'un qui cherche un objet perdu. Il avait le dos tourné à la locomotive. Le mécanicien donna l'ordre d'appliquer les freins, mais il était trop tard. Le malheureux a été frappé par le chasse-pierre et lancé dans l'évitement.

Le train stoppa immédiatement et le conducteur Percival accompagné de plusieurs passagers se dirigèrent vers l'endroit où gisait le cadavre. Un horrible spectacle se présenta alors à leurs yeux.

La victime était littéralement coupée en morceaux; au premier abord, il a été impossible de la reconnaître.

On se mit à faire des recherches et on découvrit que le défunt était un nommé Edouard Foye. Il demeurait à Lachine, chez son frère. Il travaillait sur la voie ferrée.

Il avait travaillé toute la journée, près de la gare Willow, et on suppose que c'est en attendant le passage d'un train à bord duquel il voulait sauter pour se rendre à Lachine, qu'il a été frappé.

On dit que Foye avait l'habitude d'agir ainsi. Les restes du défunt ont été transportés à la résidence de son frère, où le coroner a tenu une enquête à dix heures lundi matin.

Foye était bien connu à Lachine où il résidait depuis plusieurs années. Il n'était pas marié. C'était un homme sobre et tenu en grande estime par ceux qui le connaissaient.

BRÛLE VIF

UN ENFANT MEURT AU MILIEU DES FLAMMES

TERRIBLE ACCIDENT A VAUDREUIL

Vendredi est sous le coup d'une pénible impression: les granges et bâtiments de l'un des jeunes cultivateurs de cette florissante paroisse sont devenus la proie des flammes et qui plus est, un enfant de quatre ans a été brûlé vif sous les yeux de ses parents impuissants à le sauver. Samedi après-midi, le père, M. Ulric Valois, était parti pour travailler aux champs; tout-à-coup, il entendit des cris de détresse et se retournant, il aperçut des flammes ardentes qui sortaient de la couverture de l'une de ses granges. Il s'empressa d'accourir au lieu du sinistre; là, sa femme, à moitié folle de douleur, lui dit qu'un de leurs enfants se trouvait au milieu de foyer ardent. Elle voulait se jeter dans les flammes pour s'attacher à la mort le pauvre petit.

M. Valois tenta vainement d'arriver à l'enfant, la fumée et les flammes le repoussant et rendant nuis tous ses efforts. Pendant ce temps des voisins arrivés et transportaient à la maison la pauvre mère évanouie. Tout fut consommé: le produit d'une année entière de durs travaux et deux granges, car l'incendie, active par un fort vent du nord-est, balaya tout ce qu'il put atteindre.

Dans la soirée, on retrouva des ossements calcinés, seuls restes de la petite victime. On explique ainsi la cause de ce terrible malheur. Les deux enfants de M. Valois se seraient amusés à jouer dans la grange; l'un d'eux avait, c'est du moins ce que raconte son frère, des allumettes volées à la maison pendant que sa mère était à faire son ménage et les aurait fait prendre en feu. Jetées sur la paille et le foin, ces allumettes ne tardèrent pas à causer l'incendie. L'aîné des enfants voulait emmener son frère, mais ce dernier, effrayé ne voulut pas et demeura ainsi au milieu des flammes qui commençaient à l'entourer comme dans un cercle.

Inutile de peindre la douleur des parents. Elle était navrante et affectait péniblement tous les témoins de cette scène de désolation. Les pertes matérielles sont considérables; mais les citoyens de Vaudreuil sont généreux et, répondant à l'appel de leur cœur, ils ont déjà commencé des souscriptions de toutes sortes.

LE SERGENT HILL BLESSE

EN TUANT UN CHAT

Le sergent Hill, du poste central, vient d'être victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites très fâcheuses.

Il voulait tuer un chat et tenait l'animal d'une main et un revolver gros calibre de l'autre. Il pressa la détente; la balle atteignit le matou qui fut tué raide; mais en même temps, le projectile rebondit sur le sergent Hill qui fut atteint au pouce. Les chairs ont été déchirées et le sang a coulé avec abondance.

M. Hill s'est rendu à l'hôpital Notre-Dame où les médecins ont fait les pansements nécessaires.

PERE ET FILS

CONDAMNÉS A LA PRISON

Moneton, N. E., 5—Joseph Ouellet a été condamné à dix ans de détention au pénitencier de Dorchester pour avoir pénétré avec effraction dans le magasin de M. Alphonse Bertrun, à Edmonston et y avoir volé dix bagues en or. Son fils Aurèle, âgé de 12 ans qui était son complice, passera quatre ans à l'école de Réforme de St-Jean.

LE LIMONIER GUÉRIT LES INDISPOSITIONS.

UNE INVASION DE VAGABONDS

LA POLICE DE SHERBROOKE SÉRIEUSEMENT MISE A L'ÉPREUVE

La ville de Sherbrooke a été la semaine dernière le théâtre d'une véritable invasion de vagabonds, vrais types des 'tramps' des vieux pays. Les gardiens de la paix en ont coffré pas moins de 21, dans le courant de la semaine; mardi soir ils en ont pris 13 d'un seul coup de filet. Ils étaient répartis sur un terrain vague, près des tréteaux de l'ancien Waterloo et Magog, et se livraient à de fréquentes libations, se querellant entre eux, et faisant forte targée. Les coups d'échanges avaient été assez rudes, parce que l'un d'eux avait les cheveux et la figure pleins de sang venant d'une assez large entaille à la tête. En faisant l'arrestation, la police a confisqué onze bouteilles de whiskey, plus ou moins entamées. Quatre d'entre eux ont été logés en prison et les autres ont reçu leurs feuilles de route pour d'autres lieux.

J. G. LAVIETTE, ECR., M. D. Cher monsieur.—Je suis heureux de vous dire que le passage que j'ai fait de votre 'Sirope de Terribilline' m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des 'reins' et de la 'gorge' dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour bien de l'humanité je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement, Votre dévoué et obligé, F. X. TREMBLÉ, Ptre. Couvent des Sœurs-Muettes, No 401 rue St-Denis.

Bénédiction de la première pierre d'un hospice pour les pauvres

Lundi matin, à six heures, St-Jean-Baptiste, la bénédiction de la première pierre du nouvel hospice destiné aux vieillards, aux infirmes et aux pauvres du quartier.

La cérémonie a été précédée d'une messe solennelle après laquelle, M. l'abbé Auclair, curé de la paroisse, accompagné des membres du comité d'érection de la nouvelle bâtisse, et des notables de l'endroit, a béni la pierre angulaire de ce nouveau monument dans lequel l'humanité souffrante trouvera asile et protection.

Il y avait foule à la cérémonie. Le nouvel hospice s'éleva rue Sanguinet vis-à-vis la chapelle du Sacré-Cœur. Ce hospice va contribuer à l'embellissement du quartier St-Jean-Baptiste, déjà si remarquable par le nombre de ces édifices religieux.

THE KEY TO HEALTH.

BURDOCK'S BLOOD BITTERS

Unlocks all the clogged avenues of the Bowels, Kidneys and Liver, carrying off gradually without weakening the system, all the impurities and foul humors of the secretions, at the same time Correcting Acidity of the Stomach, curing Biliousness, Dyspepsia, Headaches, Dizziness, Heartburn, Constipation, Dryness of the Skin, Dropsy, Dimness of Vision, Jaundice, Salt Rheum, Erysipelas, Scrofula, Flattering of the Heart, Nervousness, and General Debility; all these and many other similar Complaints yield to the happy influence of BURDOCK'S BLOOD BITTERS.

For Sale by all Dealers. T. MILBURN & CO., Proprietors, Toronto.

LE PROCES MERCIER

Il nous reste encore quelques volumes du Procès Mercier. Avis à ceux qui ne l'ont pas encore acheté de nous envoyer leur ordre immédiatement. C'est un ouvrage qui mérite d'être conservé. Prix 25c. Pour le commerce \$2.40 la douzaine.

Adresse: L. J. Tarte et Frère 1586 Rue Notre-Dame, Montréal.



Unlocks all the clogged avenues of the Bowels, Kidneys and Liver, carrying off gradually without weakening the system, all the impurities and foul humors of the secretions, at the same time Correcting Acidity of the Stomach, curing Biliousness, Dyspepsia, Headaches, Dizziness, Heartburn, Constipation, Dryness of the Skin, Dropsy, Dimness of Vision, Jaundice, Salt Rheum, Erysipelas, Scrofula, Flattering of the Heart, Nervousness, and General Debility; all these and many other similar Complaints yield to the happy influence of BURDOCK'S BLOOD BITTERS.

For Sale by all Dealers. T. MILBURN & CO., Proprietors, Toronto.

LE PROCES MERCIER

Il nous reste encore quelques volumes du Procès Mercier. Avis à ceux qui ne l'ont pas encore acheté de nous envoyer leur ordre immédiatement. C'est un ouvrage qui mérite d'être conservé. Prix 25c. Pour le commerce \$2.40 la douzaine.

Adresse: L. J. Tarte et Frère 1586 Rue Notre-Dame, Montréal.



The Cream of Scotch Whiskies. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

Scientific American Agency for Montreal. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

Scientific American Agency for Montreal. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

Scientific American Agency for Montreal. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

Scientific American Agency for Montreal. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

Scientific American Agency for Montreal. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

Scientific American Agency for Montreal. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

Scientific American Agency for Montreal. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

Scientific American Agency for Montreal. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

Scientific American Agency for Montreal. Sole Agents: Scientific American Agency for Montreal.

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT POUR LE CANADA

Table listing various fruit and ornamental trees with columns for 'Hauteur Pieds', 'Prix Pièce', and 'Prix Douzaine'. Includes items like Pommeiers variétés rustiques, Pruniers variétés étrangères, etc.

REMARQUES

Les pommiers que j'offre en vente résistent à notre climat et produisent des fruits magnifiques. Assortiment de variétés les plus populaires: Astracan rouge, Wealthy, Duchesse d'Oldenburg, Fameuse, St-Laurent, E. Russet, (Sibérie) - Trausendant, Hlop, etc.

LES PRUNIER

Après vingt ans d'expérience en plantations de pruniers des plus belles variétés d'Europe et des Etats-Unis, je puis montrer des arbres de 15 à 20 ans, vigoureux, à belles couleurs, produisant abondamment les plus belles et les plus grosses pommes.

ARBRES D'ORNEMENT

Table listing ornamental trees with columns for 'Hauteur pieds', 'Prix pièce', and 'Prix Douzaine'. Includes items like Orme-blanc d'Amérique, Erable, Peupliers, etc.

PLANS D'ARBUSTES A FLEURS

Plantez un assortiment d'arbustes rustiques fleurissant du printemps à l'automne et vous éviterez le trouble qu'occasionne la culture des plantes annuelles. Taillez les branches sèches ou épaissies par la floraison, et mettez un peu d'engrais, tous les ans, et vos arbustes continueront à se couvrir de fleurs.

Table listing flowering shrubs with columns for 'Prix Pièce' and 'Prix Douzaine'. Includes items like Boule de Neige, Weigelia, Spirée, etc.

Les commandes pour le printemps devront être données avant le 1er avril et pour l'automne avant le 25 septembre, et 'payables comptant'. Ceux qui attendent au temps de la livraison pour faire leurs commandes n'ont pas toujours l'avantage de se procurer exactement les variétés et le choix qu'ils désirent.

Les arbres sont attachés et paquets avec soin; les racines sont enveloppées de mousse humide et recouvertes de toile. L'emballage des arbres est payable par l'acheteur en sus du prix de vente: 25 cts par paquet de 50 plants. Le transport des plants à la station (du chemin de fer Intercolonial de Saint-Roch), est fait gratuitement. Les lettres et commandes devront être adressées à: AUGUSTE DUPUIS, Village des Aulnaies, Comté de l'Islet, P. Q.

Plants, greffes sur racines, préparées cet hiver. Pommiers \$3 le 100. Pruniers \$6 le 100.

ABONNEZ-VOUS AU

'CULTIVATEUR' Le journal hebdomadaire le plus répandu du pays seulement \$1.00 pour douze mois

L. J. TARTE & FRERE, Propriétaires.

NOUVELLES DE L'OUEST

Vandale, Sask., 20 sept. 1893.

M. le Rédacteur, Temps magnifique. Les habitants sont à l'œuvre, battent le grain et se préparent pour le long hiver qui nous arrive. La récolte a été abondante et le grain de qualité supérieure. Tout le Nord-Ouest en dit autant. Notre lieutenant-gouverneur, l'honorable Joseph Royal, est en promenade dans notre district. Les canadiens dans notre district, d'ici et d'autres parties du pays, étaient là pour le rencontrer. On peut juger de la popularité de l'honorable Monsieur quand on voit toutes les nationalités, toutes les classes, comprimer d'aller au devant de lui pour le voir peut-être pour la dernière fois en sa capacité officielle car son terme d'office va bientôt expirer. Qui le remplacera?

Notre jeune représentant à la chambre locale de Regina, M. Charles E. Boucher, est aussi de retour. Il est occupé à rendre compte de ses actes à ses électeurs qui se félicitent de son avoir confié un mandat qu'il a si dignement et honorablement rempli. Les banquettes, les ovations publiques, tout fait foi de la satisfaction qu'il a causée à tous ses électeurs.

Vous seriez surpris, M. le Rédacteur, de voir le nombre de jeunes Canadiens de notre Province qui sont établis ici et y ont fait leur marque; par exemple le Lac des Canards, nous y trouvons "M. Poyer", de Québec, gérant de la maison de commerce "Win. Stohart et Co." de Londres, Ang. "Gustave Fournier", frère du Dr Eug. Fournier de Saint-Jérôme qui représente ici la célèbre maison Massey de Toronto tandis que "M. Louis St-Louis" est l'agent général de la même maison à Prince Albert; un bon mécanicien et forgeron canadien, "Eugène Brunel", est aussi établi et fait d'excellentes affaires; un jeune instituteur de grand mérite et d'excellente éducation (M. Bourgeois) est le principal de l'école catholique et par sa politesse et son urbanité, a su créer des amis partout. S'il me fallait énumérer je n'en finirais pas.

On trouve partout ici, à Batoche, à St-Louis de Langevin, à St-Laurent, des cultivateurs prospères et des artisans par leur habileté se font rechercher partout. George Rousseau, boucher, un tout jeune homme, déjà riche et en chemin d'augmenter son avoir; un beau moulin à farine dont tous les actionnaires sont Canadiens et Métis en voie de construction à St-Louis Langevin et sera terminé sous peu.

Les Mennonites russes se sont établis eux-mêmes et ont un gros village de magasins, écoles, église, etc.; plusieurs familles de Français sont aussi établies parmi les établissements canadiens; ils paraissent heureux dans leur nouvelle patrie. Plus loin, et les des Muskogee, nous trouvons M. Marcellin, canadien énergique et entreprenant, qui a bâti et opère lui-même au milieu d'un forêt de pins et d'épinettes énormes, un beau moulin à scie. Les billets ne lui manquent certainement pas, car ils sont à sa porte et la forêt s'étend jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Jusqu'ici je n'ai parlé que de nos "gens"; ils ne forment cependant qu'une bien petite portion de la population de notre future province. Et les habitants d'origine anglaise ont aussi grand droit de se féliciter d'avoir planté leur tente ici. Prince Albert, la seule ville du district en fait foi. Avec sa population de près de 15000 âmes, elle possède deux journaux, dix manufactures, trois moulins à scie et à farine, trois hôtels. Des maisons d'éducation de premier ordre, université, école catholique (Mgr Pascal), un magnifique convent en briques à trois étages, palais de justice, prison, casernes de la police à cheval, etc., etc.

Le convent est sous la direction des Dames de la Congrégation Anglaise "Faithful Companions of Jesus", et l'éducation qu'on y reçoit est supérieure sous tous les rapports, si l'on en juge par les sujets qui en sont sortis. La Banque Impériale y a aussi un comptoir, ce qui offre de grandes facilités pour les transactions commerciales à l'étranger. La population agricole y est prospère et indépendante.

Et dire qu'il y a moins de cinq ans il fallait plus d'une semaine pour se rendre de Winnipeg ici! Le trajet se faisait alors en diligence. On mangeait et couchait à la belle étoile, sous la tente quand on en avait une, exposé au froid, à la pluie et autres désagréments! Le Pacifique Canadien a bien fini à toutes ces misères que l'on aime cependant à se rappeler.

Maintenant deux fois par semaine, le sifflet de la locomotive nous annonce l'arrivée d'un convoi généralement bondé de voyageurs et qui déferle à la gare sa cargaison de marchandises pour s'en retourner lesté des riches produits de notre sol. Quel changement en si peu de temps. Que n'est-ce donc dans une autre décennie! Peut-être serons nous ici avec nous! Qui sait?

Au revoir
CARTOUCHE.

GRANDES DECOUVERTES.—L'astronome qui découvre une nouvelle étoile, le géologue qui trouve du nouveau ou le géologue qui met la main sur une nouvelle espèce de fossiles, devient célèbre à juste titre. Mais le héros qui font ces découvertes n'est pas si on le compare à l'effet d'une découverte qui est une guérison infaillible pour certaines maladies. Une découverte a été faite il y a près d'un siècle par un homme de l'Etat nommé Perry Davis, et sa préparation est maintenant connue dans le monde entier sous le nom de PAIN-KILLER DE PERRY DAVIS. C'est une guérison sûre pour la diarrhée, les crampes, le choléra morbus, le choléra, et en un mot, toutes les maladies des intestins. Seulement la nouvelle grosse bouteille.

LA CONVENTION DEMOCRATIQUE

CHOIX DES CANDIDATS

LE PROGRAMME—LE COMITÉ D'ÉTAT

Les démocrates du Massachusetts ont choisi pour leur porte-drapeau John E. Russell et James B. Carroll. La convention d'Etat a eu lieu à Boston, dans le Music Hall. Elle a commencé à 11 heures 35. M. Josiah Quincy, président du comité d'Etat, a ouvert la réunion, mais n'a pas fait de discours. M. Joseph H. O'Neil, membre du Congrès, a été appelé à présider.

M. Carroll, dont les délégués se chuchotaient le nom pour la candidature à la charge de lieutenant-gouverneur, n'a pu assister à la convention, retenu qu'il était par un grand nombre de causes importantes devant la cour Suprême actuellement en session à Springfield.

C'est le maire Mathews qui a mis M. John E. Russell en nomination. Des discours à l'appui de la proposition ont été faits par le sénateur Fitzgerald et le maire Coughlin, de Fall River. M. George M. Stearns, de Chicopee, proposait la candidature de M. James B. Carroll au poste de lieutenant-gouverneur. M. Salem D. Charles, de Boston, appuya cette proposition et fit un éloquent discours.

Dans l'intervalle, un comité avait été nommé pour aller chercher M. John E. Russell à son hôtel. Quand il fit son apparition dans la salle, il fut salué par un tonnerre d'applaudissements. La motion le nommant candidat venait d'être adoptée à l'unanimité et avec enthousiasme. Tous les délégués se levèrent de leurs sièges agitant leurs chapeaux et leurs mouchoirs. Ce fut pendant plusieurs minutes une ovation à nulle autre pareille.

Après le candidat, le gouverneur Russell adressa ensuite la parole et reçut un chaleureux accueil.

Le programme démocratique durant l'élection a été ensuite soumis à l'assemblée par l'hon. George Fred. Williams. Il se lit comme suit:

"Le comité d'Etat et le parti démocratique du Massachusetts affirmant de nouveau son appui du programme adopté à la convention de Chicago, et félicité le pays d'avoir remis entre les mains de M. Cleveland le contrôle du gouvernement national; ils affirment que le parti démocratique est engagé à remédier aux différentes lois et pratiques du parti républicain depuis si longtemps au pouvoir; ils pressent le Sénat d'adopter bientôt le bill de rappel de la loi Sherman; ils se réjouissent de la chute complète des doctrines de McKinley; ils sont en faveur d'un système de pensions justes et libérales; ils demandent l'élection des sénateurs des Etats-Unis par le peuple; ils favorisent la mise en force de la loi nationale du service civil; ils font l'éloge de l'administration honorable et efficace du gouverneur Russell; ils renouvellent la demande de l'abolition du conseil exécutif de l'Etat.

Ils sont en faveur d'une monnaie honnête et stable, et de la réorganisation de nos banques nationales. Plusieurs autres questions d'une moins grande importance sont aussi inscrites à ce programme qui réclame à merveille les aspirations et les idées de la vraie démocratie.

La pancarte démocratique au complet porte les noms suivants: Gouverneur, Hon. John E. Russell, de Leicester; Lieutenant-gouverneur, James B. Carroll, de Springfield; Secrétaire d'Etat, James W. McDonald, de Marlboro; Trésorier et receveur-général, Eben S. Stevens, de Dudley; Auditeur, John T. Wheelwright, de Boston.

Procureur-général, Charles S. Lilley, de Lowell.

MEURTRE ET SUICIDE

UN DRAME DE LA JALOUSIE

Indianapolis, Ind., 5.—Un drame sanglant s'est déroulé ici. Robert Hunt, un peintre d'enseignes, dans un accès de jalousie, a tué sa femme à coups de revolver. Mariés depuis cinq ans, les époux Hunt ont presque toujours vécu en mauvaise intelligence, par suite des habitudes d'intempérance et de la jalousie du mari.

Dans ces derniers temps Hunt avait fréquemment menacé sa femme de la tuer. Celle-ci craignant qu'il ne mit son projet à exécution, se disposait à se retirer chez sa mère Mme Anderson quand son mari la tua.

Hunt a laissé plusieurs lettres dans lesquelles il accuse sa belle-mère d'être la cause des querelles qu'il avait eues avec sa femme.

P. B. B. ONT SUBI L'ÉPREUVE

J'ai fait usage de tous les remèdes connus pour rhumatisme, sans recevoir aucun soulagement, jusqu'à ce que je fisse usage des Burdock Blood Bitters, lequel remède je puis hautement recommander à tous ceux qui sont affligés comme je l'étais.

HENRY SMITH, Milverton, Ont.

LE FEU À L'ÉGLISE

DIX PERSONNES TUÉES DANS UNE ÉGLISE AU MEXIQUE

Mexico, 5.—Des avis reçus de Parangarierito, Etat de Michoacan, disent qu'un horrible accident est arrivé dimanche dans l'église de cette ville, pendant la célébration d'une fête religieuse. Une fusée ayant mis le feu au toit de l'église, quelqu'un alla sonner le tocsin. Les fidèles, en entendant la sinistre sonnerie, se précipitèrent en masse vers les portes, s'écrasant, se bousculant pour sortir. Dix personnes, dont trois enfants, ont été tuées, dans cette effroyable panique. Un grand nombre d'autres ont été sérieusement blessés.

LES IRLANDAIS À CHICAGO

DISCOURS DE L'HON. EDWARD BLAKE

Chicago, 5.—Samedi était le jour des fils de l'Irlande à l'exposition de Chicago. En dépit d'une pluie battante, la démonstration a été des plus enthousiastes. Un nombre des invités se trouvaient l'honorable Edward Blake, les députés irlandais O'Connor et Driscoll, et M. Shanks, le lord-maire de Dublin. M. Blake a prononcé un discours d'une grande importance et a été reçu par les acclamations répétées de l'immense foule réunie pour l'entendre. Il a parlé des espérances de l'Irlande et fait l'éloge de M. Gladstone. En terminant, M. Blake a lu une lettre que le chef libéral anglais lui avait adressée à la veille de son départ pour l'Amérique. Dans cette lettre, le Grand Vieillard charge M. Blake de se faire l'interprète de ses sentiments de reconnaissance auprès des Irlandais d'Amérique qui l'ont aidé puissamment dans sa lutte pour le "home rule".

Contrairement aux avancées de ses adversaires, M. Gladstone prédit le succès final de son parti dans la grande lutte qu'il entreprend et signale spécialement le changement qui s'opère en sa faveur dans le peuple anglais lui-même. Il espère fermement que le peuple irlandais, alors qu'il jouira de son autonomie, prouvera au monde entier qu'il est digne et convertira même ses ennemis à sa cause sacrée.

«Que Dieu fasse luire le jour où les Irlandais gouverneront l'Irlande!» s'est écrié M. Blake en prenant son siège au milieu de l'enthousiasme de ses auditeurs.

Le lord-maire M. Shanks, de Dublin, termina la série des discours par une allocution pratique qui fut très applaudie.

UN INCIDENT DÉAGRÉABLE

A la demande du chef J. B. Barrett, qui est Irlandais, les couleurs nationales de la Verte Erin flottaient au-dessus de la bâtisse de l'électricité. Mais M. Frank D. Millot, l'artiste, fut froissé de cette marque de déférence accordée par les directeurs aux enfants de l'Irlande. Il voulait faire abattre le drapeau, mais après beaucoup de pourparlers et échanges de coups de poings, M. Millot dut céder devant la détermination bien arrêtée des directeurs de l'exposition.

POIGNARDE!

UN DRAME À ST-MATHIAS

M. Edmond Beauvais, courtier bien connu a été victime d'une tentative de meurtre à St-Mathias, comté de Rouville.

Voici dans quelles circonstances s'est déroulé ce drame terrible qui se terminera probablement par la mort du citoyen que le commerce de Montréal connaît si bien. M. Beauvais possède à St-Mathias une propriété de 450 arpents de superficie. Il exploite lui-même cette grande ferme, ayant à son service un certain nombre de journaliers et d'employés. Depuis au delà d'un an, son principal employé se trouvait être un Français du nom de Grailion, qui demeurait sur la propriété avec sa famille. L'engagement de ce dernier finissait samedi, et comme M. Beauvais ne voulait plus de lui, Grailion reçut son congé. Ce procédé ne lui plut pas, bien loin de là. Ayant appris que son ancien propriétaire avait retenu les services d'un nommé Fortier pour l'année qui commençait, Grailion résolut de se venger. Il organisa tout un moyen d'attaque, repandit la rumeur qu'il saurait bien conserver ses prétendus droits, et reprendre l'exploitation de la ferme.

M. Beauvais avait appris toutes ces choses, mais n'en fut pas effrayé. En compagnie d'un de ses employés, M. Stebbenne, il se rendit aux champs, comme à l'ordinaire; mais voici qu'en passant près d'un champ de blé d'Inde, Grailion et quatre membres de sa famille surgirent, ayant chacun à la main un bâton noueux, et tombèrent à bras raccourcis sur le pauvre Stebbenne. M. Beauvais ayant voulu prendre la défense de ce dernier, fut immédiatement entouré et pendant que les garçons lui assénaient des coups de bâton, le père sortait un poignard de sa gaine et en frappait la malheureuse victime. Tout aussitôt les autres assaillants en firent autant et en quelques secondes M. Beauvais avait reçu huit blessures, trois dans le ventre, une au-dessous du foie, une dans le dos, à l'épaule, et les autres à la cuisse droite; l'une de ces blessures mesura quatre pouces et demi de profondeur.

M. Stebbenne avait été blessé gravement aussi dans cette lutte. Après avoir accompli cet acte de sauvagerie, les Grailion se retirèrent et même, l'un d'eux, le père, se rendit chez le vicomte de Bouthillier, juge de paix, pour donner sa déposition contre M. Beauvais.

Celui-ci fut transporté baignant dans son sang, à la maison de la ferme et l'on s'empressa d'aller chercher le Dr Tappier, de Chambly. Après avoir examiné les blessures, le médecin pensa quelques-unes, mais demanda l'aide d'un confrère pour panser les autres. C'est alors qu'on télégraphia au genre de M. Beauvais, à M. le Dr Laforest, de la rue St-Denis, en cette ville. Inutile d'ajouter que M. Laforest se rendit en toute hâte à St-Mathias. Il a trouvé le blessé dans un état critique et réserve peu d'espoir sur sa guérison.

Depuis plus de quatre ans, M. Beauvais souffrait de la maladie du foie; il était pourtant assez vigoureux et portait bien ses cinquante ans. Il avait son bureau d'adresses aux Nos. 4 et 7 rue de Bréselles et était bien connu de tous les hommes d'affaires.

M. Stebbenne a reçu quatre blessures, heureusement peu dangereuses, dans cette boucherie qui causa la plus grande indignation chez les braves cultivateurs de St-Mathias. Les assaillants doivent être mis en état d'arrestation.

MYSTÈRE ET CRIME

Un employé des postes accuse

Ce que Hooper a fait pendant ses vacances

La mort mystérieuse de Mme Hooper, à bord du convoi de Terreloune, il y a trois semaines, continue à faire les frais de toutes les conversations. Le cadavre de cette pauvre femme a été transporté et inhumé à Port Hope, Ontario.

Le conducteur du train prétendait que Hooper avait administré un breuvage à sa femme quelques instants avant la mort de celle-ci.

La police s'est mise à faire des recherches. Pendant ce temps Hooper demandait au coroner Corbett, de Port Hope, de faire tenir une enquête sur les restes mortels de sa femme.

On exhumait le cadavre et on découvrit que la malheureuse avait été enterrée dans les habits qu'elle portait lors de sa mort et qu'on ne lui avait même pas enlevé ses chaussures.

Un expert de la région fait actuellement l'examen des viscères de Mme Hooper, et fera rapport à l'enquête que sera tenue.

Le détective Carpenter, de cette ville, a été chargé de débrouiller cette ténébreuse affaire.

L'agent de police, dans ses recherches, s'est rendu à St-Ambroise de Kildare, où demeure la mère de la femme décédée dans les chars. Le curé de la paroisse lui a annoncé que le mari de la malheureuse s'était présenté à lui il y a quelques semaines, et lui avait demandé un certificat pour faire admettre son épouse à l'asile de Verdun.

Le certificat fut refusé. Une semblable démarche auprès du maire ne réussit pas mieux. C'est alors que Hooper quitta St-Ambroise avec sa femme.

Hooper a également tenté de faire entrer sa femme à la Longue-Pointe, mais il n'y put réussir.

Par ordre du procureur-général, un mandat a été émis pour l'arrestation de Hooper. On croit qu'il a empoisonné sa femme.

Ottawa, 5.—La mort mystérieuse de Mme Hooper et l'arrestation de Hooper causent beaucoup d'excitation ici. Hooper est un homme d'environ 33 ans.

Il est originaire de Port Hope. Sa femme, née Georgiana Leblanc, est née à St-Ambroise de Kildare, en arrière de Joliette.

Il y a dix ans, Hooper se fit connaître ici. Il était typographe au "Free Press".

Il a fait la campagne du Nord-Ouest avec le bataillon de Port Hope. Il fait partie des sociétés de Odd-fellows et de Y. M. C. A. Il est aussi président de l'association canadienne des philatélistes et membre de la société numismatique de Port Hope.

Depuis plusieurs années, le prisonnier travaillait au département des postes en cette ville.

Hooper parlait très peu français et sa femme très peu anglais. Malgré cela, ils trouvaient moyen de se chicaner, sans trêve ni repos.

Les Hooper ont dû quitter plusieurs pensions à cause de leurs fréquentes querelles. Ils prirent des chambres à diverses reprises et se faisaient la cuisine. Mme Hooper se plaignait que son mari lui donnait à peine assez d'argent pour manger. Elle était d'un caractère enfantin et se chagrissait grandement à la pensée que son mari pouvait bien ne pas lui rester fidèle, le soir, quand il n'était pas près d'elle. Quand il lui disait parfois, en badinant, qu'il avait une autre "blonde", elle lui répondait en pleurant qu'elle aussi se trouverait un autre homme.

postes; lundi, 11, Hooper arrive à Montréal et rencontre Miss Stapley, mercredi 13, encore à Montréal, il dit à Miss Stapley qu'il est allé à Louiseville, Québec, pour affaires privées; dimanche, 17, Hooper est à Montréal, il accompagne Miss Stapley à l'église; lundi, 18, Hooper de retour à St-Ambroise; il en repart avec sa femme qu'il dit conduire dans une asile d'aliénés.

Port Hope, jeudi, 21, funérailles de Mme Hooper, sans cortège du médecin pour l'enterrement et sans office religieux. Vendredi, 22, Hooper à Montréal, fait visite à Miss Stapley samedi et dimanche 23 et 24. Hooper à Montréal, toujours en compagnie de Miss Stapley; lundi, 25, Hooper retourne à Ottawa en compagnie de Miss Stapley; mardi et mercredi, 26 et 27, à Ottawa; jeudi, Hooper se rend à Port Hope pour faire embaumer le corps de sa femme; samedi, enquête et mandat d'arrestation.

Toronto, 5.—Le professeur Elies a commencé l'expertise médico-légale sur les viscères de Mme Hooper. L'enquête à Port Hope sera probablement retardée jusqu'à la fin de la semaine pour permettre l'analyse parfaite des viscères.

LE TRIOMPHANT TROIS

Durant trois ans de souffrance causée par la dyspepsie, j'ai essayé presque tous les remèdes connus, mais j'allais de mal en pis lorsque j'ai essayé B. B. B. Je n'en avais fait l'usage que trois jours durant lorsque je me sentis mieux; trois bouteilles m'ont complètement guéri.

W. NICHOLS, Kendal, Ont.

CHEMIN DE FER DU LAC ST-JEAN

Commencant lundi, le 2 octobre, les trains partiront de la gare, rue St-André, à Québec, comme suit: Express local pour la Rivière à Pierre à 6 a. m. les Lundi, Mercredi et Vendredi; Express direct pour le Lac St-Jean à 8 a. m. les mardi, jeudi et samedi; maille locale pour St-Raymond à 4.15 p. m. tous les jours excepté le dimanche. Pour plus amples informations, voyez l'annonce dans une autre colonne.

DU GRAND NORD

Dans ces climats du nord, les gens sont sujets aux rhumes, mais le remède actuel est aussi produit dans le même climat. Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood guérit la toux, les rhumes, l'enrouement, l'asthme, les bronchites et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Prix 25c et 50c.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

Le et après Lundi, le 2 octobre 1893, les trains partiront du terminus, rue St-André, Joliette, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUÉBEC
6.00 A. M.—Express local pour la jonction de la Rivière à Pierre, Lundi, Mercredi et Vendredi, et arrivant à 2.30 A. M.
8.00 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, Mardi, Jeudi et Samedi, arrivant à 4.15 P. M. et à 8.00 P. M. pour St-Raymond, y arrivant à 6.45 P. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC
9.00 A. M.—Train local de la maille, part tous les jours de St-Raymond à 6.30 A. M., arrivant à Québec à 9.00 A. M.
6.40 P. M.—Express direct part de Roberval le Lundi, Mercredi et Vendredi à 8.30 A. M. et de la jonction Chambord à 9.15 A. M. pour Québec, y arrivant à 7.30 P. M.

6.40 P. M.—Express local part de la jonction de la Rivière à Pierre à 4.45 P. M. Mardi, Jeudi et Samedi, arrivant à Québec à 6.40 P. M. Le fret pour tous les points des districts de Lac St-Jean et Saguenay, a lieu de la jonction Chambord en passant par la jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest est engraissé pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M. Billets de retour de première classe au prix d'un simple billet de Québec, à toutes les stations dans les sections locales pour revenir jusqu'au mardi soir.

Excellentes terres à vendre par le gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix modiques. Le chemin de fer transportera les ouvriers colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATUITS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des maisons de colons. Pour renseignements et bulletins, s'adresser à Wm. G. Kegg, 120, H. P. Chaffin, 105, W. D. O'Brien, W. Robinson, 1205, H. St-Jacques, 126, rue St-Jacques, J. W. O'Connell, Hôtel Windsor, H. St-Denis, Hôtel Dalmeny, à Montréal.

ALEX HARRY, Agent général du fret et des passagers et secrétaire et gérant. Bureaux principal: Québec, 30 septembre 1893.

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

Le et après LUNDI LE 27 JUIN 1893, les trains partiront comme suit:

EXPRESS—Mardi, Jeudi et Samedi de la Rivière du Loup à 1 p. m. arrivant à Edmundston à 4.45 p. m. et Connor's à 6.30 p. m.
MIXED—Lundi, Mercredi et Vendredi, de la Rivière du Loup à midi, arrivant à Edmundston à 4.15 p. m. et Connor's à 6.00 p. m.

EXPRESS—Lundi, Mercredi et Vendredi de Connor's à 9.15 a. m. arrivant à Edmundston à 7.42 et à la Rivière du Loup à 9.45 a. m.
MIXED—Mardi, Jeudi et Samedi, de Connor's à 6 a. m. arrivant à Edmundston à 7.20 et à la Rivière du Loup à 12.00 p. m.

SE RACCORDANT à la Rivière du Loup avec les trains de l'Intercolonial pour tous les points à l'est ou à l'ouest et avec les chemins de la Compagnie de Saguenay, Richelieu et Ontario pour la Rivière Saguenay, Québec et Montréal. A Edmundston, pour les trains du chemin de fer du Pacifique Canadien, pour tous les points sur le territoire de St-Jean et Arsenault.

Les services de messagerie, d'express et de camionnage, sont assurés par la Compagnie à la Couronne de la Station, N. B. "Hotel Cloutier," à Cloutier's Flat, Notre-Dame-de-la-Loi et à Edmundston, N. B. T. CROCKETT, Successeur des gds. Bureaux généraux: 22 rue 1893.

Chemin de fer du Grand-Tronc

EXPRESS DE L'EST DE QUÉBEC A

Shelburne, Portland, Boston, New-York, Ottawa, Kingston, Peterborough, Toronto, Niagara Falls, Hamilton, London, Detroit, Saginaw, Bay City, Chicago, etc., etc., etc.

Quatre Québec (Traverse) 12 A. M. Quatre Lévis (G. T. R.) 12.25 P. M. Express quotidien de nuit No 1 (dimanche compris)

Quatre Québec (Traverse) 4.00 P. M. Lévis (G. T. R.) 4.35 P. M. Char d'acier Volant, passe à Montréal, en direction directe jusqu'à Montréal et Portland. Le train n° 11 pour Richmond passe Québec (Traverse) à 7.10 p. m., Lévis à 7.50 a. m. chaque jour, excepté les dimanches.

Venant de l'ouest. Les trains express arrivent à Lévis à 9.00 a. m. et à 2.00 p. m. Trains mixtes à Pointe-à-la-Pie à 6.40 p. m. et à 1.30 a. m. Lévis à 6.40.

Les billets directs pour tous les points dans l'Etat de l'ouest, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie Anglaise et les Côtes du Pacifique sont délivrés par cette Compagnie à Québec et à Pointe-Lévis.

Pour prix, indications, accommodations dans les chars d'acier et informations générales, s'adresser aux bureaux des billets de la compagnie, en face de la gare et à 17 rue St-Jacques, ainsi qu'aux stations de la compagnie sur le trajet à Québec et à Pointe-Lévis.

N. J. FOWLER, Agent général des passagers. Québec, 10 Novembre 1891.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Ayant toujours en vue le plus grand confort de ses passagers, le PACIFIQUE CANADIEN s'efforce de faire des constructions un nombre de chars d'acier de plus en plus modernes.

CHARS TOURISTES dans lesquels les voyageurs de seconde pourront à l'avenir jouir de tous les avantages et les confort qu'offrent le matériel et cela pour une somme additionnelle des plus modiques.

Ces chars, en effet, sont très spacieux et artistiquement finis en bois d'acajou de couleur pais, les sièges qui sont gracieux et confortablement ajustés pourvue de cuir et sont transformés en lits confortables pour la nuit, y compris literie, couvertures, rideaux, etc. Le tout sera les soins d'un service habile et expérimenté. Ces chars circuleront à l'avenir sur le parcours suivants tous les jours mentionnés.

Montréal à Boston—Départ de la gare Windsor à 8.30 p. m., toutes les semaines. Montréal à Chicago—Départ de la gare Windsor à 4.00 p. m., tous les samedis. Montréal à Vancouver et Seattle—Départ de la gare Dalhousie à 7.40 p. m., tous les samedis.

Ces chars font trajet directement sans aucun changement en route.

En outre des chars Touristes, des chars Colons, construits sur le plan des chars Touristes, dans lesquels les voyageurs de première, circulent sur les trains de nuit entre Montréal et Toronto, ainsi que les trains de St-Paul, Winnipeg et Vancouver.

BUREAUX DES BILLETS

266 RUE SAINT-JACQUES

Et aux gares Dalhousie et Windsor

SI VOUS NE RECEVEZ PAS

RÉGULIÈREMENT VOTRE

JOURNAL, PLAIGNEZ-VOUS

DE SUITE.



NOUVELLES
ÉTOFFES A
ROBES
DEPUIS 33 cents
LA VERGE
44 POUÇES DE
LARGEUR.

NOUVELLES
ÉTOFFES A
ROBES
DEPUIS 33 cents
LA VERGE
44 POUÇES DE
LARGEUR.

DERNIERES NOUVEAUTES D'AUTOMNE DE PARIS

Les grands faiseurs Parisiens se sont surpassés dans leurs MODELES pour l'automne "93" disent les journaux de modes les plus autorisés. En effet, leurs Cartes-Modèles montrent aux yeux éblouis des connaisseurs, des toilettes d'un art absolument nouveau par la coupe, d'une élégance vraiment fin de siècle. C'est d'un distingué et d'un chic comme jamais faiseurs parisiens n'en ont démontrés jusqu'ici dans leurs œuvres.

Que dire des fabricants français et de leurs productions? Jaloux de leur réputation, ils ont tenu, en vue de l'Exposition Colombienne, à faire beau, délicat et de qualité supérieure. Et ces marchandises de fabrication si remarquable sont aujourd'hui étalées dans notre établissement, qui fait, comme tout le public élégant sait,

Une specialite des nouveautes Parisiennes

Non-seulement notre maison a importé ces superbes marchandises, mais elle étudie les moyens de couper et de confectionner les toilettes telles que le veulent les modes des faiseurs parisiens. Disons de suite que nos modistes "couturières" les plus habiles du pays sont chargées de cette confection artistique.

Il faut voir nos Etoffes à Robes et Garnitures, nos Nouveaux Manteaux, Gilets, Gilets de Promenade, Manteaux de Voyage, Sorties de Bal, Etc., Etc., pour juger de la beauté et de l'importance dans nos étalages de la saison.

BEDARD & VINCENT,

1810 et 1812, Rue Notre-Dame, Montreal.

Les commandes des familles recevront une attention toute spéciale.

UN ARTISTE

NOUVELLE

Il vint au monde, faible et mal constitué.

Les voisins rassemblés autour de l'accouchée secouaient la tête d'un air qui ne disait rien de bon, ni pour la mère ni pour l'enfant.

—Moi, dit-elle, je vais brûler un cerge béni parce que vous n'en viendrez ni l'un ni l'autre, ma commère, et vous ferez bien de vous préparer au grand voyage.

—Et moi, ajouta une seconde, je pense que nous ferions bien de baptiser le petit tout de suite. Il sera mort depuis longtemps quand le curé arrivera et nous ne devons pas lui fermer le paradis.

L'excellente matrone alluma un cerge, et aspergeant abondamment le nouveau-né d'eau bénite, elle dit :

—Je te baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit et je te donne le nom de Jean. Maintenant, âme chrétienne, retourne là d'où tu es venue.

Mais l'âme chrétienne parut n'avoir aucune envie de rentrer dans l'éternité, et sa cramponnant à sa débile enveloppe, elle se mit à battre l'air de ses jambes minuscules avec une énergie désespérée, et à crier, d'une voix si émue et si plaintive qu'on eût dit un miaulement de jeune chat.

Le curé cependant vint, s'acquitta de son ministère et se retira. Contre toute attente, la mère se releva et moins d'une semaine après reprit son travail.

Janko vécut, bien que sa vie ne semblât tenir qu'à un fil; à quatre ans seulement il gazouilla ses premiers mots. A dix ans, c'était un chétif enfant, d'une extrême maigreur avec un ventre ballonnant, des joues pâles et creuses, une chevelure d'un jaune paille retombant sur deux yeux clairs et blanches dont le regard indécis errait toujours au loin; l'hiver il se tenait blotti derrière le poêle pleurant tout bas de faim ou de froid, quand la mère ne pouvait ni le nourrir ni le réchauffer; l'été il courait les rues en chemise, un lambeau de drap lui ceignant les reins, une capote de paille tressée lui couvrait la tête. Sa mère était une misérable ouvrière des champs qui vivait au jour le jour, comme un oiseau de passage; peut-être l'aimait-elle à sa façon, bien qu'elle le battit assez souvent et le nomma sa croix. Dès sa huitième année il gardait les troupeaux et, quand la hache était vide, il allait au bois ramasser des champignons. Et ce fut sans doute par miracle que les loups ne le dévorèrent pas.

Janko d'ailleurs n'avait rien d'extraordinaire en lui; il n'oubliait jamais, en vrai paysan, de les doigts à sa bouche aussitôt qu'on lui adressait la parole. Les gens ne lui accordaient que peu de temps à vivre et assuraient à la mère qu'elle n'aurait jamais lieu sans doute d'être fière de son fils, car il boudait volontiers à la besogne. Une chose cependant exerçait sur lui un attrait irrésistible; la musique. Le moindre son le rendait attentif et ses dispositions ne firent que s'accroître avec le temps.

S'il allait cueillir des fraises dans les bois avec un camarade, il revenait les mains vides et murmurait en reprenant le chemin de la maison :

—Si tu savais, mère, comme le vent chantait dans les arbres... —Attends, vaurien, je vais te faire chanter autre chose, s'exclama la pauvre femme furieuse; et elle le battait.

L'enfant pleurait, jurait de ne plus recommencer et emportait au fond de lui-même l'écho prolongé des symphonies éoliennes. Quels étaient les artistes invisibles maniant ces instruments puissants et doux; chènes, hêtres, bouleaux, dont la forêt était pleine? Dans les prairies, les herbes chantaient et les oiseaux chantaient dans les jardins à faire vibrer les cerisiers. Le soir, il écoutait avec une piété infinie les grandes voix dont s'emplissait la campagne à la tombée de la nuit et il lui semblait que le village entier se mêlait au prodigieux concert. On l'avait surnommé Janko le musicien. Au printemps, il désertait la maison et se taillait des pipeaux. Il passait les nuits à la belle étoile, épiant tous ces bruits échappés des ténèbres, vocalises de rossignols ou coassements de grenouilles qui lui faisaient de constantes insom-

nies. Et sa mère n'osait l'emmener à l'église par crainte de scandale, tant les alleluias, vainqueurs et les célestes mélodies de l'orgue l'impressionnaient. Le veilleur de nuit, tout en comptant les étoiles ou dialoguant avec les chiens de garde, entrevit plus d'une fois la chemise de l'enfant qui s'envolait dans la direction de l'aube. Janko n'entra pas; il se collait à la muraille et écoutait la cadence des pieds battant le sol. Les cris aigus des jeunes filles, la voix suave des violons, le gromement de la contrebasse. Par les fenêtres, la lumière tombait à flots, mais Janko ne regardait pas. Que n'eût-il pas donné, que n'eût-il pas fait pour un violon!... S'en procurer un était impossible, en fabriquer un... Il eût fallu tout au moins qu'on lui permit d'examiner un à son aise et il ne fallait y songer. Une seule chose était tolérée; écouter, et il écoutait de toute son âme. Et encore souvent le veilleur survenait à l'improviste et criait :

—Vas-tu rentrer, mauvais garnement!

Alors il s'enfuyait, hanté par cette musique qu'il entendait résonner au loin dans la nuit sereine.

Un de ses grands bonheurs était d'assister à distance aux fêtes des moissonneurs ou aux mariages. Que de jolies choses les violons jouaient en ces grands jours!... Il en avait pour longtemps à rêver, taciturne et muet, derrière le poêle. Enfin il parvint à se faire un instrument avec une botte sur laquelle il tendit des crins de cheval; mais ce violon ne valait pas ceux que Janko avait entendus à l'auberge. Ces semblants de cordes ne rendaient qu'un grincement aigrelet comme un cri de sauterelle perdue au loin.

Il en jouait avec frénésie, du matin au soir, malgré les coups et les mauvais traitements qui lui meurtrissaient incessamment le corps.

Chaque jour, sa maigreur devenait plus effrayante; le ventre ne diminuait pas, la chevelure ne s'éclaircissait pas, mais l'œil se faisait vitreux et les joues, la poitrine se creusaient. Cet enfant ne ressemblait pas aux enfants; comme son informel violon, il ne donnait qu'une vibration imperceptible. D'ailleurs, avant la moisson, il se mourait de faim, vivant de navets crus, ne se soutenant que par cette idée fixe et maladroite; posséder un vrai violon.

Or, Janko savait qu'un des laquais du château était l'heureux propriétaire d'un semblable trésor et que parfois le soir il en jouait pour plaire à sa belle ou se délasser. Souvent aussi Janko se glissait à travers le jardin jusqu'à la porte pour écouter ou regarder; le violon tentateur était accroché à l'autre bout de la salle, en face de la porte précisément, et parfois il était donné au pauvre enfant de pouvoir le contempler longuement et à se délecter de ce supplice de Tantale.

Peu à peu, une envie folle, un besoin immodéré de tenir en main cette chose tant convoitée lui communiqua une fièvre intense.

Un soir, la salle était déserte. Le maître du logis était en voyage depuis longtemps et le domestique était sans doute allé conter fleurette ailleurs. Janko enfouit sous les plantes grimpanes étudiant amoureusement le violon dans les moindres détails par la porte large ouverte. La lune en son plein éclairait l'intérieur par une fenêtre, et sa clarté tomba même bientôt d'aplomb sur le précieux instrument dont les moindres parties ressortirent merveilleusement. Janko restait ébahi.

L'enfant perdu dans son extase oublia tout. Son coude aigu sur son genou anguleux, il était la, bouche béante, l'œil dilaté. Puis tout à coup il crut voir le violon se détacher de la muraille et glissant comme dans un rayon dans une gloire doucement venir à lui. Maintenant dans le vent qui soufflait, dans les arbres qui se balançaient, dans les plantes qui l'effleuraient, l'enfant surprit comme une voix qui passait en disant :

—Allons, Janko, il n'y a personne, en avant,.....

La nuit était douce et superbe sur le bord de l'étang un rossignol se mit à chanter sur un rythme tantôt persiflant tantôt élançant; hardi, Janko, prends-le!... et le violon fascinateur s'élevait complaisamment au clair de lune.

Alors Janko n'y tint plus, mais il s'avancait plié en deux avec des précautions infinies. Le rossignol avait repris son thème et chantait la séduction.

Puis la chemise blanche de Janko apparut contre le mur. Un instant elle resta indécise, à

peine soulevée par les palpitations qui faisaient soulever la poitrine oppressée de l'enfant et un pied nu demeura seul enfis sur la dalle du seuil.

Janko était dans la salle. Tout à coup les grenouilles de l'étang se mirent toutes à coasser follement, comme prises de frayeur, et brusquement elles se turent. Le rossignol ne chantait plus, la brise nocturne était tombée, rien n'agitait plus les branches. Janko rampait lentement, mais bientôt dans l'obscurité une angoisse horrible s'empara de lui. Dans sa cachette de verdure il était en sûreté comme le fauve au fond des bois; maintenant il se sentait dans un piège. Ses mouvements devenaient fébriles, sa respiration brève et sifflante et l'éclair de chaleur qui le fendit soudain le ciel de l'est à l'ouest le montra se traînant sur les pieds et sur les mains, la tête relevée vers le violon. L'éclair s'éteignit, un nuage voila la lune et tout s'effaça dans les ténèbres et l'immobilité. Au bout de quelques instants une vibration plaintive et prolongée se fit entendre comme si une main malencontreuse eût heurté une corde. Aussitôt une grosse voix dit dans un coin de la salle avec mauvaise humeur :

—Qui va là?

Janko retenait son haleine, mais la voix répéta :

—Qui va là?

On frota une allumette sur la muraille et alors..... On ne distinguait plus rien; des cris, des coups, des jurons se mêlèrent, des chiens aboyèrent, des hommes accoururent avec des flambeaux, un vacarme emplit la maison.....

Deux jours plus tard, l'enfant comparait devant le tribunal du lieu comme prévenu de vol. Le juge et les assistants examinaient curieusement cet être malingre qui, le regard stupéfié, le doigt dans la bouche, ne savait probablement pas où il se trouvait ni ce qu'on lui voulait. Il paraissait à peine se tenir sur ses jambes flagellantes. Qu'en faire? On ne pouvait cependant l'envoyer en prison et puis ne faut-il pas être indulgent pour l'enfance?

—Que le veilleur de nuit lui donne une bonne correction pour lui ôter l'envie de recommencer, prononça le magistrat. L'auditoire applaudit et le veilleur fut appelé.

—Emmène-le et donne-lui le fouet, dit-on.

L'homme obéit; il prit le petit sous son bras comme il eût fait d'un jeune chien et l'emporta d'une main grange. Janko ne disait rien soit qu'il n'eût pas compris, soit que la peur l'eût paralysé. Mais le plus probable est qu'il n'avait pas compris. Lorsque la brute l'étendit sur le sol, lui releva la chemise et froppa, le pauvre enfant se mit à crier d'une voix déchirante :

—Maman... maman...maman!

Chaque coup était suivi d'un cri, mais le cri se faisait chaque fois plus faible et le veilleur frappait encore que l'enfant ne criait plus depuis longtemps déjà.

La mère vint enfin réclamer son enfant. Elle dut l'emporter dans ses bras; le lendemain Janko ne put se lever et le surlendemain il expira doucement sur son grabat.

C'était vers le soir. Des hirondelles volaient autour de la maison et un dernier rayon de soleil éclairait la tête blonde à la face exangue du frère musicien. On eût dit que ce rayon venait prendre à la terre cette âme meurtrie. La poitrine se soulevait d'une façon presque insensible et l'œil agrandi tourné vers la fenêtre semblait s'implorer d'un reflet de ce monde avant de se rouvrir dans un monde plus élément. Le crépuscule tombait, des jeunes filles rentraient de la prairie chantaient et leurs voix jeunes se mêlaient aux sons des flûtes rustiques des bergers. Devant le petit mourant et sur sa grossière couverture, on avait mis le misérable violon fabriqué par lui. Tout à coup les traits de Janko s'illuminèrent et il murmura :

—Maman.....

—Mon chéri? demanda la malheureuse étouffée par ses sanglots.

—Le bon Dieu me donnera un vrai violon, n'est-ce pas?

—Oui, oui, mon enfant.

Mais elle ne put en dire davantage, la douleur trop longtemps contenue éclata. Elle bégaya; Seigneur Jésus... et se cachant la figure, elle se mit à hurler comme une folle ou comme une bête fauve en quête de ses petits.

Quand elle se redressa, les yeux de l'enfant avait perdu leur regard et son pauvre petit visage souffreteux avait pris une rigidité sombre et dure. Le rayon de soleil s'était évanoui.

Le jour suivant les maîtres du

château arrivaient de Rome avec leur fille et leur futur gendre. Celui-ci s'écriait bientôt : —Quel beau pays que l'Italie!

—Oui, et quel peuple d'artistes! On est heureux de découvrir des talents là-bas et de les protéger, ajouta la noble demoiselle.

Sur la tombe de Janko des bouleaux chantaient.

H. SIENCKIEWICZ.

L'hygiène pour tous

POUR MAIGRIR

Pour le moment le dernier "cri" du traitement contre l'embompoint est surtout inspiré par les saines méthodes de l'hygiène. En premier lieu, il faut savoir non pas se priver de nourriture, mais opérer un savant dosage des aliments. C'est ainsi qu'il vaut mieux ne pas manger beaucoup à la fois, mais manger plus souvent. On rit volontiers des cinq repas des Anglais, mais c'est là souvent le secret des tailles de sylphides qui se conservent si longtemps en Angleterre.

En second lieu, toujours comme en Angleterre, il convient de préférer les viandes rôties ou grillées aux ragouts. La sauce, la divine sauce, cette invention mirifique des cordons bleus français, est nuisible à quiconque entend maigrir. La sauce, en effet, ne se borne pas à graisser, elle engraisse.

Voilà pour la viande. Quant au pain, il est nécessaire également de n'en pas abuser. Il est préférable de proscrire complètement la mie, ou encore de faire griller son pain, quand ce ne serait que parce qu'on en mange moins sous cette forme.

L'abstention des farineux s'impose également. La pomme de frite est permise, mais adieu la pomme de terre en robe de chambre. Quant au haricot, son premier devoir est de retourner à Soissons. Le pois seul, pris à petites doses, aura des circonstances attentives aux yeux des tenants scrupuleux du régime.

Une surveillance de géolier s'impose pour la boisson. Quelques femmes poussent l'héroïsme jusqu'à ne pas avaler une goutte de liquide pendant toute la durée du repas. Elles ne se permettent qu'un verre ou deux une fois la digestion terminée sous prétexte que l'eau et le vin ne dansent plus dans l'estomac avec les aliments. C'est une règle peut-être trop spartiate. Celle qui voudra maigrir pourra boire un verre par repas. Par exemple, elle agira sagement en s'abstenant de potage. Comme complément de ce traitement, on ne saurait trop recommander le massage, mais pris avec discrétion.

Mais le véritable antiobésité c'est la marche, la marche réglée, méthodique. Une bonne heure avant le déjeuner, une autre heure avant le dîner et une troisième après. C'est un minimum.

Cela fait, il ne reste plus qu'à se peser de temps en temps, pour contrôler efficacement le mérite du traitement. Accomplissez cette opération à intervalles réguliers et ne vous désespérez pas trop si au bout de quinze jours, vous vous trouvez "stationnaires". Du reste, quand vous sortez, désappointés de la balance, un conseil; voyez donc si vous portez les mêmes vêtements et les mêmes objets que la dernière fois que vous vous êtes pesés.

Quelquefois vous éprouverez une agréable surprise en constatant que vous avez un surcroît sous forme de troussseau de clefs, de porte-monnaie chargé de gros sous. Quant à l'électricité, le système adopté, dit-on, par le médecin et mari de Mlle Litwne, les lumières de la Faculté doutent de son efficacité. Mais pourquoi l'électricité ne maigrirait-elle pas, elle qui a déjà accompli tant de miracles?

EVITEZ LE SUICIDE

car, celui qui est atteint de pulmonie et qui se laisse mourir lentement qu'il ait à porté de sa main un remède radical, se suicide. Vous tous qui souffrez à différents degrés d'affection de poitrine; vous chez qui l'on constate: respiration gênée, oppression, abattement général après les quintes de toux, expectoration difficile, crachats épais, grisâtres, opaques, se détachant difficilement, respiration sifflante, râle sibilant bien caractérisé vers la racine des bronches, achetez sans plus tarder le VIN A LA CRÉOSOTE DE HETTER du Dr Ed. Morin et vous serez guéris.

SI VOUS NE RECEVEZ PAS RÉGULIÈREMENT VOTRE JOURNAL, PLAIGNEZ-VOUS DE SUITE.

Le jour suivant les maîtres du

Pendant 50 Ans Le PERRY DAVIS' Pain Killer

Les Tablettes du Médecin Le Buffet de la Mère La Malle du Voyageur, Le Havresac du Soldat Le Coffre du Matelot

La Selle du Cowboy L'Étable du Paysan Le Bagage du Vélocipédiste La Cabane du Colon Le Panier du Sportsman

DEMANDEZ LA NOUVELLE GRANDE BOUTEILLE de 25c.

SÛRE LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG NE MANQUE JAMAIS

LA SALSEPARILLE DE BRISTOL GUÉRIT TOUTES LES AFFECTIONS DU SANG.

CERTAINE

ANNONCEZ ICI

Les cultivateurs, industriels, hommes d'affaires qui ont besoin d'annoncer trouveront, dans notre journal un moyen de publicité de première classe.

Y a-t-il une paroisse où il n'est pas reçu.

J. L. O. VIDAL & FILS, Mécaniciens - importateurs

DE MARCHANDISES DE TOUTES ESPÈCES

Attirez l'attention du public sur les trois colonnes suivantes :

MATERIEL DE BEURRIERIES

CENTRIFUGE A LA MAIN—No 2, Impérial, 300 lbs. CENTRIFUGE A LA MAIN—No 3, Impérial, 600 lbs. IMPÉRIAL POUR POUVOIR—Ordinaire, 1500 à 2500 lbs. IMPÉRIAL A TURBINE—1200 à 1400 lbs. No 1, 2500 lbs. No 2, 1500 lbs.

De Lavail de seconde main. Dancoises de seconde main. Presseur de beurre "Fargo" Malaxeur. Barate Carter (en chêne). Freuse de Carter, "Hennet". Couleux à beurre Carter. Couleux à Fromage Carter. Lactomètre Babcock de 4 à 50 bouteilles. Le petit détectif—crémomètre. Moulin à café Hénri.

Pressin à fromage et 10 moules. Basso à fromage de 500 gallons. Bouilloire en acier pour fromagerie. Contre-va perpendiculaire et horizontal. Balance Fairbank de 400 livres. Soucoupe et chaudière. Instruments et tubes à tester. Caméras à poser le lait et dalles. Engins et bouilloires neufs pour beurriers, \$350.

Engins et bouilloires de seconde main. Bois de boîtes à fromage, au plus bas prix du marché. Timettes pour laureries \$23.00 le 100. Couloirs àérateurs—Thibault.

ELECTRICITE

Dynamo pour lampes à arc. Machines Kay. Dynamo pour lampes incandescentes. Moteurs électriques de toutes capacités. Machines Bell et machines Westons-Lampes Swan. Lampes Edison, 8 volts à 110 le p. à 54. Lampes de toutes provenances. Socket à clef ou non. Commutateurs (Switches). Rosettes pour lampes suspendues. Abat-jour. Am-mètre et volt-mètre, ohm-mètre. Fils à l'épreuve de l'eau. Fils recouverts de caoutchouc.

APPAREILS POUR MAISONS FRIGÈRES.

Piles Taylor et autres. Lampes de 16 ch. 20 volts. Lampes 8 ch. 8 volts. Seringues à batterie. Poudres dépoussiérantes. Plaques de zinc amalgamées. Acide sulfurique. Charbons pour vases poreux. Fers électriques à souder, pour plombiers et autres. Cloches électriques. Bourdons d'alarme. Conducteurs parallèles. Batteries médicales. Toutes espèces d'appareils électriques.

MACHINERIES

Turbine Voileau. Turbine petit-gérant. Turbine Leflo. Turbine Américaine. Turbine Humphrey. Engins à détente automatique, West-Ingouise. Engins ordinaires. Bouilloires en fer et acier. Moulins à vent. SCIERIE.—Grèments de scies rondes. Planeur et embouveteur, faiseur moulure Planeur pony. Scies à dégriser et godendaris. Scie à ruban, etc. Tour à bois, tour à fer. Drilles, radiales et autres. Planeur à fer, Stier et Milling mach. Grément pour saper et fendre le bois de corie. Machines à bois de boîte. Scie longue, monte-billots. Scies de lang et de moulines. Machines à barreau et à latte. Pompes, tuyaux, soupapes. Drilles torçues, drilles pour forgerons Tours, scies mus par le pied.

Toutes les machineries des charrons et des menuisiers, arbres de couche, supports, courroies, poeules en fer, en bois, fondées ou d'une pièce. ENTREPRISE DE FABRIQUES COM-PLÈTES.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES ET NOS PRIX

Durant l'hiver de 1893 nous avons monté plusieurs scies. Demandez les noms. J. L. O. VIDAL & FILS, 97-99-101, Rue Saint-Paul, Québec.

AUX ACHETEURS DE MONTRES

Les acheteurs de montres sont invités d'aller voir et examiner les montres que la MAISON SAMUEL BEDARD a fait fabriquer spécialement pour elle. Ces montres sont les plus recommandables du jour, sous tous les rapports, car les mouvements sont tous montés sur pierre et les boîtiers sont faits "d'argent fin" et d'une beauté ravissante, de sorte que les personnes qui ont besoin de bonnes montres ne devraient pas acheter ailleurs sans avoir examiné cette montre qui a nom "Montre de Paigle."

Il y a aussi, à cet établissement, le plus grand assortiment de montres en or, argent etc., etc., qu'il y a à Québec de toutes autres fabriques étrangères.

Les jeunes en or pour alliance et lague de toutes sortes, sont tenus aussi à cette maison en une très grande quantité, depuis \$1.50 à \$300.00 pièce, aussi un très bon assortiment de pendules, lunettes, lognons, argenteries, chaînes, chaînes, pipes en écume et bijouteries de tout genre.

Les lunettes "d'adamantine" se trouvent aussi en grande quantité c'est le meilleur verre pour conserver la vue. Nous gardons en spécialité les montres, les jones et les lagues, l'acheteur en trouvera toujours pour lui plaire. Nous les vendons en gros comme en détail.

Maison SAMUEL BEDARD 353, Rue Saint-Paul, Québec. Visa-vis le dépôt du Pacifique Canadien. A l'enseigne de l'Aigle.

Chemin de Fer Québec, Montmorency et Charlevoix

COMMENCANT LUNDI, le 19 Octobre 1893, les trains circuleront comme suit : LA SEMAINE—Laissez Québec pour Ste Anne à 7.45 a. m. et 5.45 p. m. Arrivés à Québec de Ste Anne à 7.15 a. m. et 1.05 p. m. A l'été : Le samedi, les trains laissent Ste Anne à 12.30 p. m. au lieu de 2.20 et arrivent à Québec à 1.30 p. m. LES DIMANCHES—Laissez Québec pour Ste Anne à 7.45 a. m. 2.00 p. m. 5.45 p. m. Arrivés à Québec de Ste Anne à 7.20 a. m. 1.25 p. m. 5.00 p. m. Pour les taux du fret et des passagers s'adresser au sous-bureau.

W. B. RUSSELL, G. S. CRESSMAN, 15—Rue Grand

AVIS

A nos abonnés des Etats-Unis

VU LA CRISE FINANCIÈRE QUI SE FAIT SENTIR AUX ETATS-UNIS ET LA DIFFICULTÉ QUE NOUS AVONS A COLLECTER LE MONTANT DES CHEQUES ET TRAITES FAITS SUR LES BANQUES AMÉRICAINES, nous PRIONS NOS AGENTS ET NOS ABONNÉS DES ETATS-UNIS DE FAIRE LEURS REMISES PAR MANDAT POSTE, MANDAT D'EXPRESS OU ARGENT DE PAPIER SOUS LETTRE ENREGISTRÉE.

Respectueusement, L'ADMINISTRATION.

Publions chaque semaine des portraits et autres illustrations

Prix de l'abonnement—\$100 PAYABLE D'AVANCE

Adressez vos commandes sans retard, par lettres enregistrées, c'est mieux.

L. J. TARTE ET FRERE 1586 NOTRE DAME MONTREAL

LE "CULTIVATEUR"

—oo O oo— Nous sommes maintenant les propriétaires de "CULTIVATEUR." Et nous voulons lui donner un essor nouveau.

Il sera désormais publié à huit pages de colonnes tous les vendredis

Il contiendra un résumé impartial et complet des événements et des opérations de la semaine dans le monde entier

Le compte-rendu exact et complet des débats des parlements d'Ottawa et de Québec.

Les articles politiques des hommes les plus en vue.

Des renseignements pour les cultivateurs, pour les ouvriers, pour les ménagères.

DES RECETTES UTILES

DES FEUILLETONS EMOUVANTS

Des nouvelles spéciales des Etats Unis, où nous nous sommes assurés les services de correspondants fidèles et honorables.

LE "CULTIVATEUR"

Publions chaque semaine des portraits et autres illustrations

Prix de l'abonnement—\$100 PAYABLE D'AVANCE

Adressez vos commandes sans retard, par lettres enregistrées, c'est mieux.

L. J. TARTE ET FRERE 1586 NOTRE DAME MONTREAL

REVUE DU CULTIVATEUR

32

PAILLASSE

ROMAN INEDIT

PAR

ADOLPHE D'ENNERY

QUATRIEME PARTIE.

(Suite.)

—Chère femme ! murmura Paillasse en la pressant sur son cœur. Mais, ajouta-t-il, comme content d'avoir cédé à un sentiment d'égoïsme, je ne pense qu'à moi. Et toi, pourrais-tu supporter de nouveau la misère, maintenant que tu as goûté de la vie des riches, que tu t'y es habituée ? Car, il n'y a pas à dire, tu es une grande dame, tandis que moi, je ne suis qu'un gentilhomme d'occasion, un chevalier de comédie. Demain, ce soir même, je risque de me retrouver Paillasse comme devant. Quelle dégringolade ! Si encore j'étais sûr que le travail marche bien, si tu ne manquais de rien, si notre petite Jeanne avait tous les soins, toutes les douceurs dont elle a besoin si notre Jacques était plus grand.

—Ne te mets pas d'avance martel en tête, répondit Madeleine. Mon grand-père a bon cœur, il s'est attaché à moi ; sa surprise et sa colère passées, il m'écouterait et, si nous ne pouvions pas continuer à vivre auprès de lui, du moins, il ne voudrait pas nous laisser pâtir. Espérons !

—Allons, conclut Belpégor, soufrite par ces bonnes paroles, à la grâce de Dieu ! Et, après s'être encouragés mutuellement, ils se quittèrent presque gais, à la pensée que leur contrainte allait cesser.

Le duc, dont ils attendaient impatiemment le retour, entra dans le courant de l'après-midi. Il était de belle humeur, comme un homme satisfait et qui digère bien un succulent déjeuner, arrosé des premiers crus de France. Aux Tuileries, tout avait passé à souhait. Le roi lui avait confirmé ses excellentes dispositions à l'égard du chevalier de Rollac. Le garde des sceaux lui a promis de faire passer activement la procédure pour l'annulation du mariage. Dans l'antichambre de son appartement, il trouva Beaugrand, toujours fidèle à son poste.

—Eh bien ! demanda-t-il, en lui donnant sa canne et son chapeau, rien de nouveau depuis ce matin ?

—Non, monseigneur.

—Pas de visite ?

—Ah ! j'oubliais... M. le procureur du roi est venu ce matin pour voir monsieur le duc.

—Le procureur du roi ?

—Oui, monseigneur. Le suisse l'avait prévenu que monsieur le duc était absent, il a insisté beaucoup pour attendre son retour ; je l'ai introduit, mais au bout d'une demi-heure, il a perdu patience et il est parti en disant qu'il reviendrait un peu plus tard. M. le procureur paraissait très contrarié de n'avoir pas rencontré monsieur le duc. D'ailleurs, il a laissé un mot d'écrit, que j'ai déposé sur le bureau de monsieur le duc avec sa correspondance.

—Qu'est-ce que M. de Gastières peut avoir de si pressé à me communiquer, pensa M. de Montbazon. Il est dévoré d'ambition et me sait bien en cour ; il veut sans doute m'assurer de son zèle au sujet de l'affaire dont j'ai entretenu son ministre.

Puis il reprit tout haut : —Mme la comtesse est-elle partie ?

—Non, monseigneur, répondit le valet.

—Et M. le chevalier ?

—M. le chevalier est également à l'hôtel.

—Bon ! j'aurai tout à l'heure le plaisir de les recevoir.

Le duc entra dans son cabinet, s'arrêta un instant pour se rafraîchir devant la vaste cheminée où flambait un feu clair et, tout en fredonnant une ariette et se frottant les mains, se dirigea vers son bureau de bois des bois aux riches incrustations de cuivre.

Sur un plateau d'argent ciselé étaient disposés divers plis et papiers. Une carte de visite, placée dessus, frappa d'abord le regard du vieux gentilhomme. Elle portait :

LE COMTE SÉBASTIEN DE GASTIÈRES
Procureur du roi.

Et au dessous, ces mots écrits à la hâte, d'une main fiévreuse : —Présente ses respectueux hommages à M. le duc de Montbazon, regrette vivement de ne pas le trouver et aura l'honneur de revenir avant la fin de l'après-midi pour l'entretenir d'une affaire des plus urgentes.

—C'est bien ce que je pensais, murmura le vieux gentilhomme en jetant la carte de côté, sans y attacher grande importance. Quel empressement, palsambieu ! Rien ne stimule tant le zèle des biens que leur propre intérêt.

Le duc ne s'appesantit pas sur cette maxime philosophique. Il s'assit, toujours fredonnant, dans son confortable fauteuil et se mit en devoir de dépouiller sa correspondance, assez volumineuse, qu'il n'avait pas en le temps d'examiner le matin. Les lettres de solliciteurs de toute espèce et de tout rang y dominaient. Il les eût vite parcourues et classées. D'ordinaire, il n'y répondait pas lui-même, il chargeait son secrétaire de ce soin. Tout à coup ses yeux tombèrent sur un pli dont il devina la provenance, rien qu'à la suscription, tracée d'une écriture irrégulière et légèrement tremblée.

—Tiens ! fit-il, une lettre de Courgemont ! Ce cher ami ! Il doit être complètement installé dans sa nouvelle résidence, voyons ce qu'il me mande. Peuh ! Pas grand chose d'intéressant probablement.

Après avoir brisé le cachet, M. de Montbazon ouvrit le pli, sans se presser, comme un homme dont la curiosité est médiocrement piquée. Mais, à peine eut-il parcouru les premières lignes de la lettre dont nous avons reproduit le principal passage, qu'il tressauta, saisi de surprise.

—Quel est ce comte à dormir debout ? s'exclama-t-il. Ai-je bien lu ?

Et il reprit sa lecture plus attentivement, en tenant le papier à distance, à la façon des vieillards presbytes. Au fur et à mesure qu'il la poursuivait, son visage se rembrunissait, un pli se creusait entre ses sourcils. Quand il l'eut achevée, il la recommença en éplétant presque chaque mot.

Nou, il ne se trompait pas, il n'avait pas la berlue. L'ex-grand-bailli lui annonçait bien que son prétendu petit-cousin était suspect d'imposture et qu'un M. de Préal se faisait fort de prouver que le chevalier de Rollac avait été tué à Lutzn.

Il ajoutait, il est vrai, que les allégations de ce M. de Préal avaient besoin de confirmation, qu'il allait les contrôler, ouvrir une enquête. Donc, rien de certain, une simple erreur, probablement.

—Comment ! pensa le duc, nous nous serions laissés sciemment bernier par un audacieux aventurier ? C'est impossible, morbleu ! Ce pauvre Courgemont est toujours le même ; excellent homme, mais pas de tête et prompt à perdre la tramontane. Des commérages de province lui auront troublé la cervelle. Pourtant, il faut l'avouer, mon futur petit-gendre a des façons quelque peu singulières. Est-ce que ?... Non, non, encore une fois, c'est impossible !

Et le vieux gentilhomme, profondément troublé, était ballotté entre des soupçons que semblaient confirmer diverses particularités présentes à son esprit et la conviction qu'il n'avait pu se laisser tromper aussi grossièrement.

—N'importe ! conclut-il, je veux en avoir le cœur net, et, en attendant le résultat de l'enquête de Courgemont, je vais moi-même, sans plus tarder.

Il se disposait à faire appeler Rolloc, et déjà il se levait la main pour frapper sur un timbre, lorsque Beaugrand parut, annonçant :

—M. le procureur du roi !

M. de Gastières, tout de noir vêtu, franchit le seuil et s'avança d'un pas précipité, contrastant avec la solennité habituelle de ses allures.

—Monsieur le duc... prononçait-il en inclinant sa haute taille.

M. de Montbazon s'était levé pour le recevoir.

—Tous mes hommages, monsieur le procureur, dit-il, et tous mes regrets de ne pas m'être trouvé chez moi tantôt. Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite ?

—Monsieur le duc, répondit le magistrat, veuillez agréer mes excuses. Croyez bien que je ne mettrai pas cette insistance à me présenter chez vous à l'improviste, si ma démarche n'était motivée par une affaire de la plus haute importance !

—Nous y voilà ! se dit le duc, en offrant un siège au visiteur et en se rassurant. Mais quel exorde pompeux ! Ces gens de robe ne peuvent parler simplement, ils croient toujours prononcer un plaidoyer ou un réquisitoire.

—...De la plus haute importance, continua M. de Gastières, qui, évidemment avait préparé son discours et s'ingéniait à multiplier les precau-

tions oratoires. Cette affaire, en effet, intéresse la justice autant que vous-même ; bien plus, elle intéresse l'Etat.

Oui, oui, interrompit M. de Montbazon, suivant son idée et trouvant ce préambule au moins superflu, la justice a compris qu'il importait au bien de l'Etat de ne pas laisser discréditer la noblesse, qui a besoin de tout son prestige pour reprendre sa place dans la société après les abus de la Révolution et du règne de M. de Buonaparte. C'est pourquoi elle n'hésitera pas à briser légalement la déplorable mésalliance portant atteinte à l'honneur d'une des premières familles de France ; c'est pourquoi aussi elle nous a promis de tenir la chose secrète, afin de nous épargner les commentaires désobligeants du public. La solution est proche ; M. le garde des sceaux m'en donnait encore l'assurance, ce matin même, aux Tuileries ; vous ne voyez-vous, aucun obstacle à l'exécution de ses instructions.

—Aucun, mais... —La procédure est à peu près close, si je ne me trompe ; il ne reste plus qu'à entendre la déposition du chevalier de Rollac, et, cette formalité une fois remplie, le prononcé du jugement ne se fera pas attendre.

Le quiproquo avait augmenté l'embaras du procureur. Le nom du pseudo-gentilhomme lui fournit à point la transition qu'il cherchait pour en sortir.

—C'est précisément de M. le chevalier de Rollac que je venais vous entretenir, déclarait-il, et je sollicite la permission de vous poser quelques questions au sujet de votre hôte.

—Est-ce un interrogatoire que vous voulez me faire subir ? demanda M. de Montbazon avec une certaine hauteur.

Le magistrat se pinça les lèvres.

—Pour le moment, monsieur le duc, répondit-il, nous sommes sur le terrain de la conversation. Encore une fois, veuillez agréer mes sincères excuses et ne pas vous offusquer de mes paroles. Tout à l'heure, j'en suis convaincu, vous reconnaîtrez que j'ai accompli mon devoir et qu'en même temps je vous rends un service.

—Pardonnez-moi, monsieur le duc, en se radoucissant, je ne comprends pas bien. Il ne s'agit donc pas de l'annulation du mariage de ma petite-fille ?

—Il y a eu méprise de votre part, il s'agit exclusivement de M. le chevalier de Rollac.

—Ah ! parlez, je vous écoute.

—Je vous le répète, monsieur le duc, je suis obligé de procéder d'abord par questions.

—Soit ! monsieur, questionnez !

—Connaissez-vous M. le chevalier de Rollac depuis longtemps ?

—Depuis quelques mois seulement.

—Dans quelles circonstances avez-vous noué des relations avec lui ?

Le duc raconta comment le chevalier s'était offert pour chercher la fille du marquis confiée toute petite à des saltimbanques, son zèle et son succès dans l'accomplissement de cette difficile mission.

—Ne possédiez-vous aucune donnée sur ses antécédents ? demanda le procureur.

—Je viens d'avoir l'honneur de vous exposer que le hasard seul m'avait mis en rapport avec M. de Rollac. Lorsque j'eus accepté son offre, la nécessité d'agir promptement sous peine de perdre une piste précieuse, l'empêcha de se présenter à moi, et, pendant toute la durée de la campagne qu'il avait entreprise pour retrouver sa petite fille et l'arracher au singulier milieu où vivait depuis son enfance, nous ne pûmes nous entretenir que par correspondance. Je l'ai vu pour la première fois récemment quand il est rentré à Paris, après avoir mené à bonne fin cette laborieuse campagne.

—Et vous n'avez remarqué rien de suspect dans sa personne dans ses allures ?

—Des l'abord, j'en conviens, j'ai été un peu offusqué de la vulgarité de ses façons ; mais je m'y suis fait. Est-il raisonnable d'exiger une éducation parfaite d'un homme livré à lui-même depuis son enfance et qui a passé toute sa vie à courir tout le monde et à guerroyer ? Je le tiens pour un loyal gentilhomme et un brave soldat, et je préfère sa rudesse à la mièvrerie des nos muscadins. En outre, il a acquis des droits à ma profonde reconnaissance ; bref, je le considère désormais comme un ami. Mais en quoi cela peut-il vous intéresser et quel compte doisez-vous à la justice de mes appréciations et de mes sentiments à l'égard de mon hôte. Aurait-il eu maille à partir avec elle ?

S'acheminant graduellement

vers son but le procureur répondit : —Monsieur le duc, l'énergie avec laquelle vous prenez le parti de votre hôte vous fait honneur, et je regrette d'avoir à détruire vos illusions à son sujet ; mais je vais vous dire que de graves soupçons pèsent sur lui.

—Ah ! lesquels ?

—Il se pourrait qu'il n'eût pas droit au nom et au titre qu'il porte.

—Hé ! mais, pensa-t-il, c'est l'histoire de Courgemont, cela. Est-ce que, dans l'excès de son zèle, mon brouillon aurait éprouvé le besoin de la répandre. En vérité, le procédé serait bien léger, d'autant plus que le bruit dont il se fait l'écho ne repose sur aucune preuve.

Et tout haut : —Alors, pour appeler un chat un chat, M. le chevalier de Rollac serait un intrigant et, qui pis est, un imposteur ?

—Il y a de fortes présomptions.

—Vous avez des renseignements ?

—Je viens d'en recueillir de très curieux.

—A vous parler franc, j'ai lieu de supposer que vos renseignements et les miens ont une seule et même origine.

—Vous en avez donc aussi ?

—Hé ! oui, j'en ai de tout frais répondit le duc en souriant. Tenez, lisez ! Vous connaissez sans doute cette écriture.

Et M. de Montbazon tendit au magistrat la lettre de Courgemont.

—Je vous prévins, ajouta-t-il que je suis peu disposé à croire à cette fable invraisemblable.

Le procureur prit la lettre et la lut attentivement. Quand il l'eut achevée, il la rendit au duc tandis que son visage pâle et anguleux s'éclairait d'une vive satisfaction.

Eh bien ! monsieur, s'exclama le grand-père de Madeleine, vous le voyez, vous ne m'apprenez rien de nouveau, j'en suis tout aussi long que vous. Courgemont vous a probablement mis au cours de cette affaire en vous priant de l'aider dans son enquête. Le chevalier sera bien étonné d'apprendre la fâcheuse méprise dont il est l'objet et il n'aura pas de peine, j'en suis convaincu, à prouver qu'il est bien lui-même. Faire tant d'état d'une hypothèse ridicule, mettre l'appel de la justice en mouvement et venir me troubler dans ma quiétude pour de pareilles billeversées, c'est excessif, palsambieu ! et je me demande si je dois en rire ou m'en fâcher !

Permettez, monsieur le duc, répliqua le procureur, les apparences vous trompent. Je n'ai reçu aucun avis de mon collègue de Douai et j'ignorais absolument qu'il vous eût écrit. Il y a là une coïncidence toute fortuite, dont l'importance ne vous échappera pas.

—Vraiment ?

—Oui, la lettre de l'honorable baron de Courgemont confirme et corrobore mes propres informations, elle leur apporte un appoint précieux, si j'ose m'exprimer ainsi.

—Veuillez m'expliquer.

—Ce qui n'était qu'un doute devient une certitude : mon collègue se borne à supposer que le personnage équivoque qui s'est introduit chez vous et a capté votre faveur n'est pas le chevalier de Rollac ; moi, je suis en mesure de vous révéler qui est ce personnage.

Ah ! bah ?

Dans cette exclamation du vieux gentilhomme, il y avait à la fois de l'ingratitude et de l'inquiétude. Le procureur reprit :

—Si je suis bien informé, un criminel des plus dangereux, après avoir achevé le chevalier de Rollac, grièvement blessé à Lutzn, s'est substitué à lui. Voici dans quelles circonstances.

Et M. de Gastières répéta le récit des aventures de Lavarenes depuis cette substitution, tel qu'il le tenait du prétendu maçon. Toutefois, voulant ménager son effet, il se nomma le maître qu'à la fin, lorsqu'il eut triomphé, par l'abondance et la précision des détails, de l'incrédulité tenace du duc et que celui-ci, très ébranlé, à bout de patience, lui demanda nerveusement :

—Quel est cet homme ? Vous ne m'avez pas encore dit son nom.

—Cet homme, prononça le magistrat, scandant chaque syllabe, c'est... La-va-rennes !

Ces trois syllabes résonnèrent étrangement dans les oreilles de M. de Montbazon ; il devint cramoisi et faillit tomber à la renverse, frappé d'un coup de sang.

Il essaya de les répéter à son tour, comme pour se prouver à lui-même la réalité de ce qu'il

venait d'entendre ; telle était la stupeur que sa langue resta quelques instants paralysée. M. de Gastières, effrayé de l'altération de ses traits, se précipita vers lui pour lui porter secours.

Mais, doué d'un vigneux peu commune pour son âge le vieux gentilhomme se remit.

—Monsieur le procureur, dit-il, êtes-vous bien sûr de ce que vous avancez ? Ne vous êtes-vous pas laissé abuser par des témoignages erronés ?

—Je ne le pense pas, monsieur le duc, répondit le magistrat. J'ai, au contraire, la ferme conviction que c'est cet audacieux coquin qui a abusé de votre bonne foi, de votre générosité et de votre hospitalité. Sans cette conviction, veuillez bien le croire, je ne me serais pas permis de venir troubler votre repos.

Vous me feriez injure en admettant que, dans une conjoncture aussi grave, j'aie pu agir à la légère. Songez que ma dignité de magistrat est engagée.

—Hé ! je rends hommage à vos intentions, je ne conteste pas votre sagacité ; seulement, tout cela est si extraordinaire, si invraisemblable.

—Le vrai peut n'être quelquefois pas vraisemblable. Or, pour moi, la vérité se dégage des faits avec un éclat qui va jusqu'à l'évidence. Si j'avais conçu des doutes au moment où je me présentais chez vous, la lettre que vous m'avez communiquée les aurait dissipés. D'une part, à Paris, un ouvrier maçon surpris, par hasard, les confidences de Lavarenes à un de ses anciens camarades de baigne, auquel il raconte ses méfaits, comment il s'est approprié les papiers du chevalier de Rollac, après l'avoir tué et jeté à l'eau, comment il vous a offert ses services, comment il a gagné votre confiance et s'est introduit sous votre toit. D'autre part, à Douai, à cinquante lieues de distance, presque au même moment, une autre personne appartenant à un monde bien différent, ne connaissant pas le témoin d'ici et n'ayant pu se concerter avec lui, affirme à M. de Courgemont que le chevalier de Rollac, son compagnon d'armes et son ami, a été tué à Lutzn. Cette coïncidence constitue à elle seule la meilleure des preuves. Nous sommes donc autorisés à conclure : 1. Que l'individu en question n'est pas M. de Rollac ; 2. qu'il n'est autre que Lavarenes.

—Vertueusement ! s'écria le duc, votre raisonnement me paraît irréfutable ; mais alors, je n'entends pas que ce bandit souille une minute de plus ma maison. Quand je pense que je l'ai accueilli en ami, qu'il s'est assis à ma table, que, grâce à moi, il allait être enrichi et comblé d'honneurs, que je lui avais accordé la main de ma petite-fille ! Quelle aventure ! Pas de délai, pas de quartier ! Vite, qu'on empoigne ce brigand, qu'on le traite hors d'ici, qu'on le jette à la Bastille.

—A la Bastille ? objecta le magistrat dont le sang froid contrastait avec l'irritation de son interlocuteur, ce serait difficile.

—C'est vrai, reprit M. de Montbazon, j'oubliais qu'elle est demoliée. Excusez-moi, je suis dans un tel état que j'en perd la tête. Bref, débarrassez-moi de cet homme. Je vais de ce pas.

—Est-il à l'hôtel présente-ment ? interrompit M. de Gastières.

—Il y était quand je suis rentré.

—Lui avez-vous montré la lettre de M. de Courgemont ?

—Je ne l'ai point encore vu.

—Fort bien ; puisque nous le tenons, il faut agir avec prudence, de manière à ne pas le laisser s'échapper. Le moindre éclat lui donnerait l'éveil et le mettrait sur ses gardes. Le rusé coquin, vous en avez eu la preuve, a l'esprit fertile en ressource et possède plus d'un tour dans son sac ; il nous glisserait entre les mains. Le roi ne me pardonnerait pas de manquer une si belle capture dans des conditions si favorables, je ne me le pardonnerais pas moi-même.

C'est une situation qui est en jeu ; outre l'intérêt social, un intérêt public s'attache, vous le savez, à l'arrestation de Lavarenes.

—En effet, cet affreux grelin a commis tous les crimes.

—Personnellement, vous êtes plus que qui que ce soit intéressé à le livrer à la justice.

—Aussi, suis-je le premier à demander qu'on lui coupe le cou.

—Avant tout, il faut s'assurer de sa personne.

—Mon concours vous est acquis, pas n'est besoin de le quêter. De quelle façon comptez-vous procéder ?

—En le prenant dans une souricière. Veuillez le faire mandé auprès de vous, sous un pré-

texte quelconque, je me charge du reste.

—Quoi ! vous prétendez l'appréhender à vous tout seul. Cela me paraît bien téméraire, et je crains que mes domestiques ne vous soient des auxiliaires très insuffisants. Surpris, ahuris, ne comprenant rien à l'événement, ils hésiteront à porter la main sur un homme qu'ils sont habitués à respecter, et notre scélérat, doué d'une force, d'une adresse et d'une agilité peu communes, est capable de s'esquiver à leur nez et à leur barbe.

—J'ai prévu le cas. Le chef de la police de sûreté et quatre de ses meilleurs limiers, postés dans le voisinage, n'attendent que mon ordre pour agir.

—Qu'ils agissent sur l'heure, gronda le duc ; je vous donne carte blanche, pourvu que vous me débarrassiez promptement de ce gibier de potence.

—Voici mon plan, exposa le procureur. Si vous le permettez, je vais introduire ici les agents et leur distribuer leurs rôles après m'être concerté avec leur chef. Puis, quand toutes nos dispositions seront prises, vous ferez appeler le prétendu chevalier de Rollac et, il n'aura pas plus tôt franchi le seuil de cette pièce qu'il sera saisi et mis dans l'impossibilité de tenter aucune résistance. Le jour commence à baisser, si mon plan s'exécute avec autant de promptitude que je l'espère, l'arrestation sera opérée sans bruit et sans scandale.

—Je vous en serai d'autant plus reconnaissant, dit le duc.

—La justice sait les égards qu'elle doit à une personne de votre rang, déclara le magistrat.

Un domestique fut chargé d'aller prévenir "un gentilhomme" qui faisait le cent pas devant l'hôtel, que M. le duc de Montbazon était prêt à le recevoir avec ses "amis".

Ce "gentilhomme" n'était autre que le chef de la sûreté. Il se rendit aussitôt au cabaret du "Chat Botté", situé rue du Petit Musée, non loin de là.

Quatre "messieurs", assez correctement mis et qu'on aurait pu prendre au premier abord pour d'innocents bourgeois, sans l'enorme gourdoin placé à côté de chacun d'eux, étaient en train de jouer une partie de cartes, en sablant une bouteille de vin blanc. A un signe presque imperceptible de leur supérieur, ils interrompirent immédiatement la partie, viderent leurs verres à la hâte et sortirent armés de leurs gourdins. Dès qu'ils furent dehors :

—Attention ! fit le "patron" à demi-voix, soignons notre entrée, mes enfants. N'oublions pas que nous sommes des gens du monde en visite chez un duc et pair. D'ailleurs, cela ne doit pas nous empêcher de montrer de la poigne au moment décisif. Je vous rappelle que si nous "travaillons bien", il y a une belle gratification à partager.

Les agents, précédés de leur chef, pénétrèrent dans l'hôtel. Le suisse et les valets remarquèrent bien que ces "messieurs" manquaient de distinction et avaient des allures quelque peu étranges, mais ils avaient reçu la consigne de les laisser passer ; ils l'exécutèrent fidèlement.

Après un court conciliabule avec le procureur du roi, le fonctionnaire de police divisa ses hommes en deux couples qu'il posta dans deux pièces attenantes au cabinet du duc et dont les portes de communication n'étaient closes que par des portières. Lui-même et le magistrat devaient se tenir dans l'une de ces pièces dissimulés derrière les tapisseries et prêt à intervenir en temps utile. Il ne restait plus qu'à attirer dans la souricière le prétendu Lavarenes. Rien de plus facile, M. de Montbazon l'envoya quêrir par un valet.

—M. le duc, dit celui-ci, répétant textuellement les paroles de son maître, prie monsieur le chevalier de vouloir bien lui faire le plaisir de se rendre auprès de lui.

Belpégor, sans défiance, s'empressa de déférer à ce désir.

—Le bonhomme, pensa-t-il, veut sans doute m'entretenir du résultat de sa visite aux Tuileries. Peut-être m'apporte-t-on mon brevet de capitaine aux gardes. Et dire que je ne pourrais pas en profiter, qu'il va falloir renoncer à toutes ces richesses, à tous ces honneurs ! C'est vexant, tout de même. Enfin, au petit bonheur ! Madeleine, espérons-le, gagnera notre procès.

Quelques instants après, Paillasse, préoccupé de se donner de l'aplomb, franchissait avec desivolture le seuil du vaste cabinet, qui commençait à s'emplit de la demi-obscurité d'une fin de journée d'hiver. Il s'avança en s'inclinant :

—Monseigneur, votre très

humble serviteur.... Vous m'avez fait appeler ?

Le vieux gentilhomme était assis à son bureau et feignait de compiler des papiers. Il répondit sans lever la tête.

—Oui, mon cher chevalier, j'ai du nouveau à vous apprendre.

M. de Montbazon n'avait pas le verbe haut comme d'ordinaire sa voix trembla légèrement, il éprouvait une sorte de honte du rôle que la nécessité de prêter son concours à la police l'obligeait à jouer.

—De bonnes nouvelles ? interrogea le pseudo-chevalier, un peu inquiet.

—Oui, oui, des nouvelles excellentes balbutia le duc, nos affaires marchent à merveille.

A peine achevait-il ces mots, signe convenu, que Belpégor se sentit entouré, empoigné, accusé violemment. L'irruption des agents, à droite et à gauche, avait été si brusque, si prompte, le mouvement avait été exécuté avec tant d'ensemble que Belpégor n'avait pas eu le temps de voir venir ces hommes, ni de se mettre en garde.

La chute d'un toit sur sa tête, le sol s'entr'ouvrant subitement sous ses pas, ne lui auraient pas causé une plus violente commotion et une plus vive surprise. Ce fut comme un rêve qu'il entendit une voix grave prononcer ces paroles :

—Au nom du roi, je vous arrête !

Pourtant, l'effet du premier choc passé une lueur se fit dans son esprit. Il comprit, ou plutôt il crut comprendre.

Etranglé autant par l'émotion que par la pression des doigts nerveux du chef de la sûreté qui l'avait saisi à la gorge, il baygaya :

—Pincé ! Je suis pincé ! —Ah ! vous avouez ? dit le procureur.

Et, se tournant d'un air triomphant vers M. de Montbazon, qui s'était levé :

—Vous l'entendez, monsieur le duc, il avoue qu'il n'est pas le chevalier de Rollac.

Le vieux gentilhomme donna libre cours à sa colère :

—Ainsi, c'était vrai ! s'écria-t-il. Ignoble coquin, vil imposteur, tu t'es introduit chez moi sous un faux nom ! Tu ne m'as servi que pour me mieux duper et voler ! Tu voulais faire peau neuve à mes dépens. Je ne sais ce qui me retiens de te châtier moi-même. Hors d'ici, misérable, hors d'ici, et que justice se fasse !

—Ne vous fâchez pas, monseigneur, répliqua Paillasse, je savais bien que ça ne pouvait pas durer. Aujourd'hui même, tout à l'heure, j'allais vous dire la vérité.

—Tu allais te dénoncer toi-même ?

MONTREAL, 7 OCTOBRE 1893.

CHATEAUGUAY

Il y aura, à Ste-Martine, le 17 de ce mois, sur le terrain de l'exposition, une grande assemblée politique à laquelle l'hon. M. Laurier, l'hon. M. Marchand, M. Tarte, M. Brodeur, M. G. N. Stephens, M. R. Lemieux et autres y adresseront la parole.

HOMERULE

M. Gladstone a engagé vigoureusement la lutte contre la chambre des lords. Il demande à l'électorat anglais si c'est lui qui est maître ou s'il veut être conduit par une chambre irresponsable au peuple. Si l'illustre vieillard ne meurt point, la chambre des lords cédera ou elle sera brisée. Mais il n'est point possible que M. Gladstone, qui a quatre-vingt-quatre ans, puisse vivre longtemps encore. C'est sur cet événement que comptent les torys.

LES ECOLES A CALGARY

Il menace de se soulever une question irritante à Calgary, au sujet des écoles.

Pour avoir le droit à une subvention du gouvernement, il faut que les écoles aient à leur tête des professeurs et des institutrices qualifiés selon la loi.

Or, les Sœurs qui enseignent dans cette région ne s'attendaient évidemment pas à être appelées à subir les examens exigés.

Le Révd. P. Leduc a fait allusion à cette question en chaire, et il semblait que Mgr Taché lui aurait conseillé de ne pas se soumettre aux exigences du bureau d'éducation.

Que va-t-il survenir maintenant ?

REGRETTABLE DIFFEREND

L'AFFAIRE DE PIKE-RIVER

Cette déplorable difficulté religieuse menace de prendre des proportions graves. On se rappelle les faits. Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe fit de trois paroisses un démembrement qui porta le nom de St-Pierre de Verone "Pike River". La construction d'une église y fut commencée.

Pour faire d'une longue histoire une courte, l'église est maintenant terminée et un prêtre y est nommé comme l'agent de l'évêque. Il ne peut être appelé curé, parce que la paroisse n'est pas érigée civilement.

L'appel pris à Rome par les citoyens fut sans effet. Une première procédure judiciaire n'eut point de succès, car le juge Lynch décida qu'elle n'avait point été prise dans le district où elle aurait dû l'être. Une seconde procédure fut instituée à St-Hyacinthe. Elle consistait en une demande d'injonction.

L'hon. juge Tellier n'accorda pas l'injonction provisoire demandée, mais ordonna l'émanation d'un bref spécial et dans ses observations, et non par son jugement écrit, déclara immédiatement l'illégalité de l'ordonnance de l'évêque du 29 septembre. Il déclara en même temps que tout les citoyens de la paroisse continueraient à conserver intacts leurs droits civils et religieux dans les paroisses dont ils avaient fait partie.

Les choses en étaient là lorsque ces jours derniers M. Henri Couillard, rentier de St-Damien, l'une des paroisses démembrées, tomba dangereusement malade.

Nous laissons ici la parole à M. Mercier qui agit comme l'avocat de ceux qui s'opposent au démembrement :

2 octobre 1893.

A Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe.

Monsieur,

M. Henri Couillard, rentier, de St-Damien de Bedford, résidant chez M. Mettez, vieillard très avancé en âge, se trouvant gravement malade et voulant recevoir les derniers sacrements, a fait demander, samedi dernier, le révérend M. Desnoyers, le curé de la paroisse ; celui-ci, s'appuyant sur votre ordonnance du 29 septembre, répondit que M. Couillard était de la partie démembrée de St-Damien de Bedford, devait s'adresser au curé de Pike-River. Comme ce brave homme était en danger de mort, un voisin charitable se rendit chez M. Michon, curé de Notre-Dame de Stanbridge, et le décida à venir confesser le malade ; mais M. Michon refusa de l'administrer.

L'état de ce vieillard empire à chaque instant et la mort semble approcher rapidement.

Je vous écris ces choses afin qu'il n'y ait pas de surprise et pour vous faire savoir que vous seriez responsable devant Dieu du malheur qui arrivera si ce bon catholique meurt sans les derniers secours de la religion, et que je serai forcé de prendre des poursuites sévères contre vous et contre votre curé, M. Desnoyers, si vous persistez à maintenir une ordonnance que vous savez illégale.

Je fais enregistrer cette lettre pour que vous ne puissiez plaider cause d'ignorance.

Agréz, Monsieur, l'assurance de la plus haute considération avec laquelle

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

HONORÉ MERCIER.

Depuis que cet écrit est composé nous avons appris que le Révérend Père Lecavalier, supérieur du collège de Farnham, a été administrer le malade.

COMEDIE! COMEDIE!!

Le gouvernement accente la comédie dans l'affaire des écoles.

Le solliciteur-général Curran ne plaidera même point la cause. Il la soumettra sans mot dire.

Et le juge King, que Sir John Thompson vient d'élever à la Cour Suprême, a été l'adversaire le plus violent des écoles catholiques et françaises au Nouveau-Brunswick.

EN PRISON, LES VOYOUS!

Respect à la morale

L'on n'observe pas à bord des convois de chemin de fer une discipline assez sévère. Cette observation s'applique surtout aux chars de seconde classe, dans lesquels trop souvent l'on jure, l'on blasphème de la plus outrageante façon. Il va de soi que c'est la boisson qui est cause de ces désordres, que les conducteurs ne devraient pas tolérer un instant.

Samedi dernier, sur le convoi du Pacifique de 5.30 hrs, le convoi de Juliette, deux jeunes gens avinés se mirent à tenir d'abominables propos, à insulter à Dieu, à la Vierge, à tout ce qui est sacré. Le conducteur, prévenu, leur ordonna de se taire, mais ils durent procéder outre, ayant à collecter les billets des passagers dans les autres chars. A peine était-il disparu, que nos deux polissons, qui venaient, disaient-ils, de Boston, se remirent à leur sale besogne, se vantant de leurs exploits dans les maisons maléfiques et blasphémant à pleine bouche.

L'un de nos amis, député à la chambre des Communes, n'y put tenir davantage. Il alla droit à eux et leur dit : "Si vous ne vous taisez immédiatement, je vais vous faire arrêter à la prochaine station. Remarque que je vais tenir parole : dans cinq minutes, nous y serons."

Ces paroles, dites froidement et avec détermination, eurent un effet magique. Les deux malpropres individus n'osèrent seulement plus se parler entr'eux.

Les conducteurs devraient recevoir des instructions spéciales et réprimer sans merci des scandales de ce genre.

Le char était comble d'enfants, de femmes et de jeunes filles, quand se passa la scène de l'autre jour.

En prison, les voyous!

LA CHASSE AUX BRIGANDS

UNE RENCONTRE A BEACONSFIELD

Detectives accueillis par une pluie de balles

TROIS BANDITS ARRÊTÉS

Dix en fuite dans les bois

Les détectives McMahon et Carpenter ont été, mardi, dans les bois, près de Beaconsfield, les héros d'une aventure qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

Pendant dix minutes, ils ont été le point de mire des balles tirées par six voleurs en fuite.

Voici d'ailleurs toute l'affaire qui fait grand bruit à Vaudreuil et dans les environs.

Mardi matin, neuf individus sont entrés à l'hôtel Vaudreuil et prenaient place autour du comptoir et demandèrent à déjeuner.

En même temps, l'un d'eux présentait un billet et pria M. Bessener, propriétaire de l'établissement, de le changer pour des pièces en argent.

Sans rien soupçonner de louche, M. Bessener ouvrit son tiroir à l'argent, puis après avoir changé le billet, referma le tiroir à clef ; il quitta ensuite la salle pour ordonner le repas demandé par ses nouveaux hôtes.

Il ne fut pas longtemps absent, mais tout de même, pendant qu'il était dans la cuisine les voleurs—car c'en étaient—avaient enfoncé le tiroir et enlevé les trois ou quatre cents dollars ainsi que la montre de prix qui s'y trouvait.

Naturellement ils n'avaient pas attendu que le propriétaire de l'établissement revienne leur dire que le déjeuner était servi, pour déguerpir.

M. Bessener s'empessa d'aller avertir le maire Hamilton, de Dorion, où se trouve l'hôtel Vaudreuil du vol commis chez lui.

M. Hamilton se rendit aussitôt à Montréal et communiqua avec le colonel Hughes.

Le résultat de cet entrevue fut que les détectives Carpenter et McMahon se mirent aussitôt en route pour le théâtre du crime.

En chemin ils apprirent que des individus répondant au signalement des bandits auteurs du vol, avaient été vus sur la voie du Grand-Tronc, allant dans la direction de Montréal.

Les agents de police descendirent à Beaconsfield et se mirent à marcher sur la voie.

Les détectives n'avaient pas été loin quand ils aperçurent les bandits qui gagnaient le bois, au pas accéléré. Se précipitant à leur poursuite, ils en arrêtèrent trois à la pointe de leur revolver.

Après avoir passé les fers à leurs prisonniers et les avoir attachés à des arbres, les agents de police résolurent de ne pas s'arrêter en si bon chemin et de capturer toute la bande.

Dis que les six fugitifs virent approcher les détectives ils s'arrêtèrent un instant et se mirent à tirer du revolver. Les détectives se protégèrent de leur mieux contre les balles et continuèrent d'avancer.

Quand les vauriens constatèrent que la police faisait bonne contenance, ils se jetèrent dans les bois et disparurent.

Malgré d'actives recherches, les détectives ne purent les retrouver dans l'épais fourré.

Les prisonniers furent embarqués



Mgr Fabre



M. C. A. GEOFFRION



L'hon. M. TAILLON



M. A. FILIATRAULT



M. H. ST-LOUIS

La cause du "Canada-Review" vs. Mgr Fabre

Nous publions aujourd'hui le portrait des personnages qui figurent dans cette affaire à laquelle on accorde une si grande notoriété. Comme on le sait, les défenseurs de Mgr Fabre sont MM. C. A. Geoffrion et L. O. Taillon ; M. Filiatrault, du "Canada-Review", a pour avocat M. H. St-Louis, de cette ville.

sur un convoi et conduits ensuite au poste No. 4.

L'un d'eux dit se nommer John Kelly et un autre déclara qu'il s'appelait Joseph Murphy. Quant au troisième, il refusa de parler.

Les trois prisonniers étaient armés de revolvers chargés et portaient plusieurs couteaux et autres articles de ferronnerie dans leurs poches.

La police croit avoir mis la main sur les membres d'une bande de brigands qui opéraient depuis quelques temps dans l'Ontario. Trouvant que le péril devenait trop grand là-bas, ils se sont rabattus sur cette province et on leur attribue les vols commis dans ces derniers temps dans nos campagnes.

Un agent de la sûreté disait ce matin à un reporter, que le vol commis à St-Rémi, chez M. Lazare, où on a dévalisé un coffre-fort, devait avoir été opéré par ces filous.

A Oshawa, quatre magasins et le bureau de poste ont été dévalisés ces jours derniers. Le chef de police de l'endroit conserve même, en souvenir de cette visite, un levier et divers outils qu'on a oubliés sur le théâtre du vol.

Samedi soir, une bande d'hommes armés a essayé d'arrêter la diligence de la Dominion Express Co. entre Oshawa et Myrtle.

Le détective Carpenter croit que les voleurs sont des Américains et de dangereux personnages.

Tout récemment, les journaux des Etats-Unis se plaignaient du nombre des vagabonds et des voleurs qui gagnaient l'est par suite du marasme des affaires.

Nombre de ces individus, errant et volant, sont des ouvriers désespérés par le manque d'emploi ou le besoin extrême.

Les trois prisonniers ont comparu devant le juge Dugas mercredi matin.

—D'où venez-vous, a-t-il demandé à Kelly ?

—De Boston, Mass.

—Et vous, Murphy ?

—De Vaudreuil.

—Comment ça, de Vaudreuil ?

—Oui, de Vaudreuil !

—Et vous, comment vous nommez-vous ? demanda le juge à celui qui n'a pas voulu desserrer les dents la veille ?

—Moi, je me nomme John Bryce.

—D'où venez-vous, John Bryce ?

—Du Rhode Island.

—Je vous répète que je viens du Rhode Island.

OUVERTURE

DES COURS DE MEDICINE A LAVAL

NOMBREUSE AFFLUENCE D'ETUDIANTS

Le vaste amphithéâtre des cliniques à l'Hôtel-Dieu, a été envahi mardi après-midi, par plus de deux cents élèves de la faculté de médecine Laval, venus pour commencer les travaux de l'année académique 1893-94.

M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'université, et ses assistants, MM. les abbés Dauth et Payette, étaient présents, ainsi que les professeurs de la faculté et nombre de médecins des anciennes écoles Victoria et Laval.

M. le Dr Rottot, président de la faculté, a fait le discours d'ouverture. Il a fait d'une manière fort savante la comparaison de la médecine aux jours d'Hippocrate et de Galien et a déclaré que malgré les progrès géants de l'art de guérir de nos jours les principes du Père de la médecine restaient cependant le plus sûr guide des esculapes.

Le conférencier a dénoncé en termes énergiques les charlatans et les médecins ignorants. Mieux vaut mourir seul que se laisser tuer par un ignare, a-t-il dit en résumé sur ce sujet.

MM. les professeurs Durocher, Hington et Mignault ont tour à tour donné d'excellents conseils aux étudiants.

"J'ai dit, fan dernier, a ajouté M. Proulx, que nous allions avoir une université. Elle existe aujourd'hui. Passez sur la rue St-Denis, vous y verrez les assises du nouvel édifice."

Les cours sont commencés à l'ancienne bâtisse, place Jacques-Cartier. On croit que, comme l'an dernier, notre faculté canadienne-française comptera au delà de trois cents élèves.

L'école de Médecine est entrée dans sa 51e année d'existence.

LE CAS DE FISHER

Stayner, oct. 2.—Tout le monde ici connaît Valentine Fisher, de Collingwood, et presque tout le monde sait qu'il a été des années durant affligé et perclus d'une sciatique et qu'il a souffert énormément. Le récit de sa guérison complète au moyen des pilules pour les rhogons de Dodd, publié récemment dans le bulletin de Collingwood, a été lu ici avec beaucoup d'intérêt à cause de la sympathie pour M. Fisher, et à cause de la guérison merveilleuse d'un homme que tout le monde croyait voué à une mort certaine, et prochainement. La publication de la guérison de M. Fisher a eu pour résultat d'engager nombre de gens à faire usage des pilules pour les rhogons de Dodd et toujours avec les meilleurs avantages. Les gens comprennent que les rhogons malades, dans bien des cas, sont la cause de souffrances qui sont attribuées à l'hydropisie, le rhumatisme, la sciatique et autres maladies.

A NOS ABONNES

Tous nos abonnements datent du premier et du quinze de chaque mois.

Nous avons résolu d'envoyer à chacun de nos abonnés son compte dans la première quinzaine qui suit l'échéance, avec l'espoir d'être payés dans les huit jours. Il faut que cette règle soit observée par nos lecteurs. Les délais et les retards nous causent des pertes énormes, que nous sommes résolus à ne plus subir davantage.

Nos lecteurs dont l'abonnement est expiré le premier octobre ont reçu leur compte dans le cours de cette semaine. Nous les prions de nous en faire tenir le montant.

Ils se promènent

Les honorables MM. Angers, Foster et le sénateur Landry sont partis par train spécial pour l'exposition de Chicago. Ils passeront trois ou quatre jours en cette ville puis se rendront à Winnipeg, où ils assisteront à une assemblée du board of Trade, qui discutera la question du tarif et les réformes à y faire.

Les honorables MM. Angers et Landry se rendront probablement jusqu'aux côtes du Pacifique.

TRES IMPORTANT

Ayant fait usage des B. B. R. pour les maux de la foie avec les meilleurs résultats, je les recommande à tous ceux qui ont le même mal. La médecine vaut son pesant d'or.

LILLIE WHITE, Manitowaning, Ont

TUEE PAR LES CHARS

TERRIBLE ACCIDENT A LA POINTE SAINT-CHARLES

UNE FEMME AFFREUSEMENT BROYEE

Toute la population de la Pointe St-Charles a été mise en émoi mardi matin, la nouvelle qu'une femme avait été tuée instantanément, sur la voie ferrée, par un train du Grand Tronc, près de la gare de la Pointe Saint-Charles.

La défunte a été reconnue par des personnes qui se trouvaient là, et l'ambulance de l'hôpital général ayant été appelée, la victime a été transportée au No. 64 rue Châteauguay.

La malheureuse victime de ce terrible accident se nomme Ellen Belinda Riley. Elle était âgée de 26 ans.

Depuis quatre ans, elle était mariée à M. Victor St-Amand, conducteur d'un char d'un Pullman sur le Grand-Tronc.

Mardi matin, madame St-Amand était à la résidence de ses parents, rue Châteauguay, pour se rendre à la gare afin d'y prendre le train de 8 heures, devant se rendre à St-Lambert, où elle demeurait avec son mari. C'est en traversant la voie ferrée, à quelque distance de la gare, qu'elle a été frappée par le train de Fort Covington, qui se dirigeait vers la ville.

Elle a été frappée au côté droit de la figure, qu'elle a toute ensanglantée; elle a également eu le pied gauche broyé. Elle est morte environ 10 minutes après l'accident.

M. St-Amand est parti lundi matin pour Chicago.

De retour de Chicago

M. F. E. Arnold, notaire, de Saint-Constant, était à l'hôtel J. Riendeau, dimanche, étant arrivé la veille au soir de Chicago où il était allé visiter l'exposition. Il est retourné dans sa famille lundi.

L'affaire Léon Carrier

Québec, 5.—Le jugement rendu à Denver, Col., sur la demande d'extradition de la Cie du Pacifique Canadien contre Léon Carrier va être porté en appel à Washington. On croit toutefois ici que M. Chs. Fitzpatrick, l'avocat de Carrier, est en train de faire un règlement avec le Pacifique.

IMPORTANT A SAVOIR

La consommation peut être plus facilement prévenue que guérie. La toux irritante et harassante sera soulagée beaucoup par l'usage du Baume Pectoral d'Haggard qui guérit la toux, le rhume, les bronchites et toutes les maladies des poumons.

Incendie à Yamaska

La scierie de MM. Mondor et Arel, de cet endroit, a été incendiée mardi matin. Le feu a originé dans la chambre des machines. Les pertes sont évaluées à \$5,000; pas d'assurance.

La cause de l'abbé Vaillancourt

Conformément à la demande "d'habes corpus" faite lundi dernier, par l'avocat H. Pillet en faveur de l'abbé Vaillancourt, détenu à l'asile des aliénés de la Longue-Pointe, les autorités de cet établissement ont produit mardi matin, devant le juge Pagnuelo le détenu en question. En même temps, elles ont soumis aux parties intéressées les pièces qui les justifient d'avoir admis cet abbé dans leur maison et de l'y maintenir encore.

En présence de ces pièces qui provenaient des autorités de la province, le juge Pagnuelo a déclaré que la détention de M. l'abbé Vaillancourt à l'asile était temporairement légale.

Les parents de l'abbé auront donc à procéder par voie de Requête pour obtenir sa mise en liberté. Auparavant, ils devront obtenir une enquête pour prouver à la satisfaction du juge que l'abbé est aujourd'hui sain d'esprit ou du moins que sa mise en liberté n'offrirait aucun danger pour la société.

M. Pillet s'est mis aussitôt en mesure de faire instituer cette enquête des samedi. Il se présentera entouré des témoins voulus.

POUR UNE DEUXIEME FOIS

SIR AMBROSE SHEA EST NOMMÉ GOUVERNEUR DES BERMUDES

Sir Ambrose Shea a été nommé pour une deuxième fois, gouverneur-général des Bermudes. La chose arrive rarement dans les colonies anglaises.

Lady Shea, née Bouchette, est bien connue dans le monde élégant de Québec et de Montréal.

Sir Ambrose est très populaire aux Bermudes, où il a établi une banque d'épargne, a établi une grande corrie, contracté un emprunt à de bonnes conditions pour solder la dette et opérer des améliorations urgentes, puis ouvert des communications avec les îles voisines. Ces mesures ont fortement contribué au progrès des Bermudes.

Le South Shore

Avis est donné que l'hon. Louis Tourville, MM. Joel Leduc et Joseph Misael Fortier, de Montréal, et Hyacinthe Beauchemin, de Sorel, s'adresseront à la législature pour demander un acte les incorporant sous le nom de "La Compagnie de Chemin de Fer de la Rive Sud", avec pouvoir de construire et exploiter une ligne de chemin de fer depuis la ville de Lévis et passant par les comtés de Lévis, Lotbinière, Nicolet, Yamaska, Richelieu, Verchères, Chambly, Laprairie, Châteauguay et Beauharnois, jusqu'à un endroit sur la ligne du chemin de fer Canada Atlantique, à ou près de Valley-Field.

Le "Monde" dit qu'il ne serait pas impossible que Mgr Fabre demandât un coadjuteur d'ici à quelques mois.

—On dit que Léon XIII va adresser une lettre à l'évêque français au sujet des élections et recommandant fortement aux catholiques de se rallier à la république.

—Léon XIII célébrera le 19 décembre prochain le quarantième anniversaire de son élévation au cardinalat.

—Le pape fera le 8 décembre prochain la clôture solennelle de l'année de son jubilé épiscopal.

TRES ESTIMÉE

Messieurs, —J'ai fait usage de l'Huile Jaune d'Haggard et j'ai trouvée sans égale pour brûlures, contusions, ecchymoses, rhumatisme, le cramp et les rhumes. Je l'ai recommandée à plusieurs amis qui en parlent aussi avec éloges.

Mme HIGOT, Montréal, Québec.

Les châtreaux

Londres, 5.—Durant les dernières 24 heures il y a eu 49 nouveaux cas et vingt-six décès de choléra à Paermer et six nouveaux cas et deux décès à Livourne.

FEU A BERTHIER

CINQ MILLE DOLLARS EN FUMÉE

Berthier, 5.—De bonne heure hier matin, un incendie a réduit en cendres la grange de M. Destrappe, riche cultivateur de l'endroit. On prétend que le feu le feu a été causé par des étincelles échappées du tuyau d'une locomotive. On a beaucoup redouté que les flammes ne se répandissent dans le village. Pertes : \$5,000 environ.

J'ai été guéri d'un mauvais cas de grippe par le LIMIMENT MINARD.

Sydney, C.B. C. L. LAGUE.

J'ai été guéri d'une perte de la voix par le LIMIMENT MINARD.

Yarmouth. CHARLES PLUMMER.

J'ai été guéri d'un rhumatisme sciatique par le LIMIMENT MINARD.

Burin, Ter. LEWIS S. BUTLER.

FINANCES

Marche de gros de Montréal

LES COTES DU BOIS ET DU CHARBON N'ONT PAS CHANGE. Ce genre de commerce voit actuellement d'assez bonnes affaires : Voici les cotes du charbon :

Purnace, tonne de 2,000 lbs. \$6.00
Egg " " " " " " 6.00
Stove " " " " " " 6.50
Cheanut " " " " " " 6.50
Scotch " " " " " " 6.00
Vale " " " " " " 5.50
Welsh " " " " " " 5.50
Cap Breton " " " " " " 3.240 3.60 à 3.75

Le bois est coté aux prix suivants :
Erable, la corde, \$6.00 à \$6.25
Merisier " " " " " " 5.25 à 6.00
Hêtre, " " " " " " 6.00
Épinette " " " " " " 5.00
Planche, (slabs) le voyage 1.25
" " la corde, 4.50

Les CITOYENS DE LA CAMPAGNE QUI ONT des tentes bien de valeur à vendre, s'adresser à M. EDGAR WHITE, 12, rue VAUDREUIL, MONTREAL.

27 GUELPHES ET VIEUX PAPIER 23

Adressez-vous à

EDGAR WHITEFORD

12, RUE VAUDREUIL

MONTREAL

10 septembre 1893.



APRES LE BAL.

La foule s'empresse d'aller acheter les cigares fabriqués par